



Fédération sportive suisse de tir
Lidostrasse 6
CH-6006 Lucerne
Tél. +41 41 370 82 06
Fax +41 41 370 57 17
info@swissshooting.ch
www.swissshooting.ch

RAPPORT ANNUEL 2011



Exklusiv von Cornèrcard und dem Schweizer Schiesssportverband SSV:

Individuell mit Ihrem Vereinslogo personalisierbar.

DIE SWISS SHOOTING VISA KREDIT MITGLIEDERKARTE.

Mit der Swiss Shooting Visa Kreditkarte haben Sie immer ein klares Ziel vor Augen: Ihre neue Mitgliederkarte im individuellen Swiss Shooting Design ist gleichzeitig ein praktisches, weltweit einsetzbares Zahlungsmittel. Darüber hinaus verfügt die Karte über modernste Chip-

Technologie, die den kontaktlosen Zutritt zu Sport- und Kulturveranstaltungen, zu Mobility-Autos und ausgewählten Ski-Regionen ermöglicht. Mehr Infos und den Kartenantrag für die funktionalste Swiss Shooting Visa Kredit Mitgliederkarte aller Zeiten finden Sie unter www.swissshooting.ch

Nur CHF 50 im 1. Jahr

cornèrcard
www.cornercard.ch

TABLE DES MATIÈRES

Le mot de la présidente

2

Le Comité

3

Rapports Dir. et SG

6

Division fusil 300 m

11

Division 10/50m (DC 10/50m)

12

Division pistolet

13

S Formation / PrR / Judges

14

CC Spe

16

Centre de compétences de communication

18

Musée suisse du tir Berne

19

CDR

21

CG

23

Comptes annuels fédération FST

24

Comptes annuels Foyer des Tireurs (FdT)

42

Comptes annuels Musée suisse du tir

48

Procès-verbal 2011

50

Faits & chiffres

63

Délais 2012

67

2012 – Fixer les priorités



La Présidente:
Dora Andres

2011 a été une année avec des hauts et des bas, marquée par un thème qui a occupé quotidiennement les médias pendant toute l'année: la crise financière et les propositions de sauvetage. Ainsi, l'année dernière la FST était «proche des gens» avec sa thématique concernant les adaptations en matière de dépenses et de recettes.

Le jeu en a valu la chandelle

Au début de l'année, nous avons mobilisé toutes nos forces pour le rejet de l'initiative sur les armes. L'engagement financier et personnel de la FST a valu la peine. Comme on a pu le lire dans la presse, les tireuses et tireurs ont fait la différence ayant abouti à ce résultat

impressionnant. Au nom du comité directeur, je vous remercie tous pour votre engagement inlassable. (Vous trouverez davantage d'informations sur le thème de l'initiative sur les armes à la page 5.)

2011 – L'année du volontariat

Tout comme les autres associations sportives, la FST ne s'en sort pas sans ses volontaires. Cela étant, pour une collaboration fructueuse, il faut élaborer des conditions et des structures de soutien permettant une cohabitation efficace entre des structures solides, traditionnelles et les nouvelles formes de l'engagement bénévole. Ceci aura des conséquences avantageuses pour la fédération et les bénévoles. La FST veut se concentrer précisément sur cela, en promouvant de façon ciblée la considération, l'information et le perfectionnement des bénévoles.

2012 – L'année de la fixation des priorités

Nos ressources financières sont limitées. C'est pourquoi nous devons utiliser celles-ci avec rigueur et en tenant compte des priorités. Mais qu'est-ce qui est important, et quelle est la manière correcte de le faire? Cela a l'air relativement simple, mais est loin de l'être. Nous devons nous poser des questions sur ce qui a été fait jusqu'à présent, sans le remettre en cause immédiatement. Il est également concevable qu'une formule éprouvée dans un nouveau moule réponde mieux aux attentes de nos groupes cibles. Il nous incombe également de procéder

à un examen approfondi des exigences en matière de qualité et de quantité, et d'apporter les corrections qui s'imposent.

Pour moi, en tant que présidente, les principaux objectifs de la fédération sont les suivants:

- Nous voulons une base ample exploitant le tir sportif comme hobby et stimulant les associations,
- nous voulons encourager les meilleurs à tous les niveaux,
- nous voulons des associations actives disposant d'entraîneurs, de coaches et de membres de toutes les tranches d'âge,
- nous voulons des associations exploitant le tir comme sport pratiqué tout au long de l'année et offrant du tir à plusieurs distances,
- nous voulons des clubs de tir contribuant dans leur localité à la cohésion sociale.

Remerciements

2011 a été une année intensive et couronnée de succès. Dans ce contexte, nos associations de tir cantonales ainsi que tous leurs fonctionnaires méritent de chaleureux remerciements pour leur bonne collaboration. Je souhaite également remercier nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que mes collègues du comité directeur pour leur collaboration active. Toutefois, mes plus grands remerciements vont aux tireuses et tireurs pour leurs magnifiques performances. Merci beaucoup!

*DORA ANDRES
PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION
SPORTIVE SUISSE DE TIR*

Comité directeur

L'année dernière, le comité directeur a tenu 6 séances régulières, et 3 extraordinaires. Les points principaux de ces séances étaient les finances de la fédération et la réorganisation de la FST. À l'occasion de la clôture 2011 du comité directeur à Appenzell, la collaboration, la coopération et l'orientation future du tir sportif étaient au centre des discussions.

En plus des deux conférences de présidents au printemps et en automne de l'année passée, une conférence des présidents extraordinaire a été tenue en janvier 2011 à Olten. Cette conférence extraordinaire des présidents portait principalement sur la situation financière de la fédération et sur son ori-

entation future. Lors de la conférence des présidents de l'automne 2011, les présidents des associations cantonales, des sous-associations et des associations membres de la FST ont décidé d'adjuger la Fête fédérale de tir des jeunes 2014 à l'Association bernoise sportive de tir. En outre, il a été décidé de planifier plus de temps pour le remaniement total des Règles du tir sportif, et de ne mettre celles-ci en vigueur qu'après la Fête fédérale de tir 2015. Heureusement, la FST est parvenue à négocier après de longues et minutieuses discussions un nouveau contrat avec l'Association suisse des armuriers et négociants d'armes spécialisés (ASA). Outre les finances, la deuxième phase

planifiée de la réorganisation constituait pour le comité directeur un thème central et important. Cette phase comprenait comme points principaux les élections de la nouvelle cheffe du sport d'élite, Ines Michel, en tant que successeuse d'Urs Weibel, ainsi que du nouveau rédacteur en chef, Max Flückiger, en tant que successeur d'Arnold Näf.

Dans le cadre de la problématique financière, il a également été procédé à un examen du site actuel du secrétariat à Lucerne. Dans le cadre de cette discussion, le comité directeur a envisagé de louer les locaux sis Lidostrasse 6 à Lucerne à des tiers et de louer des bureaux dans un emplacement meilleur marché. Sur la base de cet examen et de l'évalua-



Le Comité de la Fédération sportive suisse de Tir

De gauche: Daniel Siegenthaler, Andreas von Känel, Luca Filippini, Dora Andres, Paul Röthlisberger, Werner Kuratle

tion y relative, le comité directeur a décidé de rester avec le secrétariat dans sa Maison des tireurs à Lucerne et d'ouvrir celle-ci davantage aux tireuses des tireurs. L'objectif de la fédération est de réaliser si possible à l'avenir les séances et les manifestations dans les locaux disponibles du secrétariat à Lucerne.

Au cours de l'exercice écoulé, le comité directeur a résilié et renégocié avec succès divers contrats. Le but est qu'à l'avenir, les contrats soient harmonisés et par conséquent comparables et mesurables. Lors de l'ouverture d'adjudications futures également, des procédures standard doivent être déterminées, et des réglementations comparables appliquées.

Le Comité a confié à son membre Werner Kuratle le projet «NOP12» – nouvel organe de publication de la Fédération 2012. L'équipe de projet et le comité de pilotage ont été formés au printemps 2011. Au cours de plusieurs réunions, ce comité de pilotage a défini les objectifs de notre organe de publication et s'est rapidement mis à l'œuvre. Les décisions visant à introduire une publication mensuelle et un format magazine tout en couleurs, avec des textes intéressants, purent rapidement être concrétisées. Dans le courant de l'automne, l'éditeur du magazine a été désigné et la nouvelle équipe de rédaction formée sous la direction experte de Max Flückeriger.

Le Comité a alors décidé de regrouper la rédaction à Lucerne et lui a accordé au niveau du personnel un quota d'occupation de 350%. En novembre, le comité de pilotage a fixé les derniers détails et à la fin de l'année paraissait le premier numéro du nouveau magazine «TirSuisse», contenant entre autres un entretien avec le Conseiller fédéral Ueli Maurer.

La renonciation aux championnats d'Europe Fusil et pistolet 2013 (CE13) à Zurich a été une décision extrêmement difficile pour le comité directeur. L'idée de réaliser le CE13 en Suisse ne faisait pas partie de la planification à long terme de la FST. L'impulsion de cette réalisation a été transmise à la FST de l'extérieur. À l'occasion de sa séance



Comité de pilotage «NOP12»

de mars 2010, le comité directeur s'était prononcé en faveur de cette idée, mais ne connaissait pas à l'époque la situation financière concrète. Toujours est-il que l'évolution languissante des préparations et le surcroît de dépenses qui s'annonçait ont abouti inéluctablement à cette décision désagréable, mais seule correcte pour la FST. Cette problématique a été aggravée par le fait que le soutien de l'European Shooting Confederation (ESC) laissait à désirer dans de nombreuses questions de la fédération.

Initiative populaire «Protection face à la violence des armes» «Un NON clair et net»

Le 13 février 2011, l'électorat suisse a rejeté nettement l'initiative «Pour la protection face à la violence des armes» avec 56,3 % de NON et 17,5 cantons contre 5,5. Cela a permis de faire cesser pour le moment les discussions concernant la conservation à domicile des armes personnelles de l'armée et un durcissement supplémentaire de la loi sur les armes. Nous devons tous garder à l'esprit le fait que

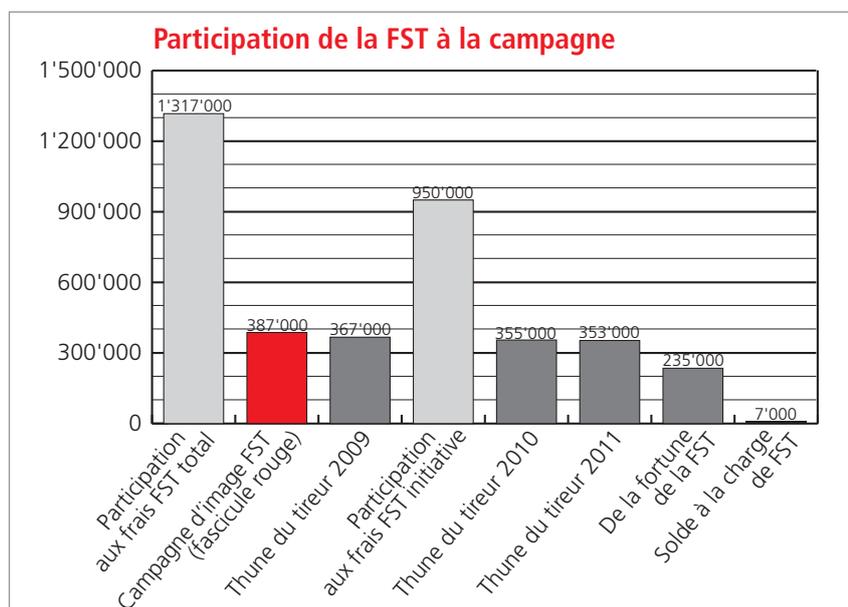
la victoire remportée dans le cadre de cette initiative constitue certes un succès partiel important, mais que les prochaines attaques contre un droit des armes libéral et l'armée ne sauront tarder. Le résultat obtenu reflète un travail d'équipe remarquable, avec les comités cantonaux au cœur de l'organisation, et le soutien professionnel des agences et des responsables de la campagne. Sans l'assistance de conseillers compétents dans le domaine des RP et de la publicité, une telle campagne n'est pas réalisable. Les agences quant à elles ont besoin d'une organisation atteignable comme point de contact permanent. Mener une campagne au niveau national n'est pas possible à mi-temps, et nécessite une infrastructure efficiente. En commun, et grâce à l'appui de l'association contre l'initiative sur les armes, nous avons ainsi pu faire face de façon ciblée à cette initiative extrêmement dangereuse.

À l'occasion de l'assemblée des délégués de 2008, un budget de projet de 1,3 million de francs a été accordé au financement de la campagne contre l'initiative populaire «Protection face à la violence des armes». Afin de ga-

rantir ce financement, les délégués ont décidé en 2008 d'introduire la thune du tireur (CHF 5.– par licence) pour les années 2009 à 2011. La FST a rendu compte à chacune de ses assemblées de délégués de l'utilisation des fonds provenant de cette contribution. La thune du tireur 2009 a été utilisée pour la campagne d'image de la FST en relation avec l'initiative populaire susmentionnée. Le reste de la participation de la FST aux frais de la campagne contre l'initiative sur les armes, à hauteur de CHF 950'000.–, se compose des recettes de la thune du tireur 2010 à 2011 ainsi que du prélèvement de CHF 235'000.– dans la fortune de la FST. Nous sommes conscients du fait que ce montant considérable, sous la forme de la thune du tireur, n'aurait pas pu être atteint sans la grande solidarité des tireuses et tireurs. Du fond du cœur, un grand merci à vous tous pour cette contribution!

Sans le soutien financier sous forme de fonds de sponsors et de contributions versées par des bienfaiteurs, une campagne nationale de la dimension de l'«initiative contre les armes» n'aurait pas pu être menée. Au nom de la fédération, je remercie tous ceux qui nous ont soutenus au moyen de grandes et de petites contributions. Chaque franc versé a été nécessaire pour s'opposer avec tant de succès à cette dangereuse initiative.

Cette décision claire ainsi que la nette majorité de notre électorat nous ont transmis l'expression d'une grande confiance. À présent, il nous appartient à nous tous de profiter de cette magnifique occasion donnée au tir sportif de notre pays pour poser des fondements justes et durables pour la création d'un droit libéral sur les armes et pour notre armée de milice. À l'avenir, nous devons agir rapidement, avec conviction et prévoyance, évitant ainsi d'être mis systématiquement au banc des accusés.



Direction et Secrétariat général

Directeur: Patrick Nyfeler

L'année a commencé de manière très mouvementée, puisque les six premières semaines ont été marquées par la campagne de votation contre l'initiative pour la protection face à la violence des armes. Après avoir franchi cet obstacle avec succès, l'heure était déjà aux préparatifs pour la Conférence des présidents et l'Assemblée des délégués à Aarau. Mettre sur pied un événement de cette taille et faire en sorte qu'il se déroule au mieux nécessite un investissement administratif, organisationnel et personnel considérable.

Un grand merci au CO et à l'équipe en charge du projet pour le travail qu'ils ont effectué et leur formidable soutien!

La direction et le Secrétariat général pourraient résumer l'année écoulée en trois lettres: CCC (Caisse – Consolidation – Communication). L'aspect militaire n'est pas l'unique priorité de la FSS et ces trois thèmes l'ont également largement occupée l'année dernière:

Caisse

Un budget 2011 négatif, contre toute attente, a donné lieu à une analyse financière externe et finalement à la convocation d'une conférence extraordinaire des présidents. Outre une communication transparente et la publication de Facts & Figures, il s'agissait de se pencher plus en détails sur les différents postes du budget, d'analyser les coûts et d'identifier un potentiel d'économies. Pour la Fédération, la voie qui mène vers des finances durables ne passe toutefois pas par des mesures d'économies, mais par des recettes plus élevées ou tout au moins plus stables. Celles-ci ont été réalisées, grâce à un effort notamment dans le domaine du sponsoring, et ont conduit par la suite au projet «Modèle de cotisations 2014» dont le but premier ne sera plus de générer des recettes, mais de favoriser un modèle de cotisations stable et transparent.

Consolidation

Afin d'exploiter les synergies, d'optimiser les coûts et de raccourcir les procédures, des postes tels que ceux de la rédaction de TirSuisse, le secrétariat des cours ou encore l'organisation des compétitions du domaine Formation/promotion de la relève, ont été rassemblés dans les bureaux du Foyer des tireurs («Haus der Schützen») à Lucerne. Cette centralisation doit permettre au Foyer des tireurs de tenir son rôle de prestataire professionnel de services pour les tireurs, un organisme qui prête une oreille attentive et ouvre si nécessaire sa porte à toutes les demandes, requêtes et besoins émanant des membres. L'objectif est de fournir l'aide attendue de manière rapide, compétente et fiable, afin d'offrir des conditions favorables et le soutien nécessaire aux bénévoles qui fournissent un travail aussi précieux qu'excellent.



L'équipe du Secrétariat général de la FST au Foyer des tireurs à Lucerne

Communication

La Fédération et ses structures sont en pleine mutation et nous avons pour ambition de continuer à grandir. Mais, comme le dit le proverbe, on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs. Avec une communication adéquate, nous pourrions du moins essayer de favoriser une bonne compréhension au sein de la base et lui expliquer les raisons de nos choix.

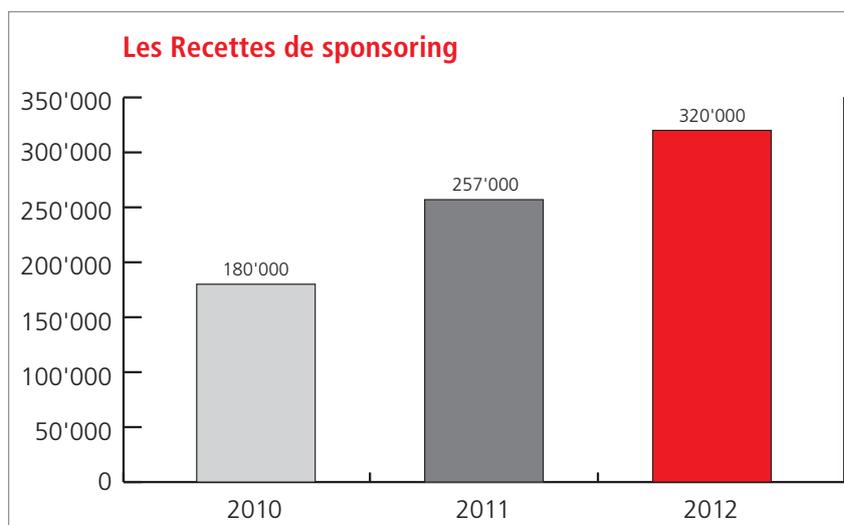
Les défis ...

... qui nous attendent en cette année olympique sont la poursuite de la consolidation de la structure lucernoise avec l'intégration de la division Formation/promotion de la relève ainsi que la mise sur pied d'une structure pour le nouveau Centre de compétences du sport populaire disposant du personnel nécessaire. Par la décision de créer un Centre de compétences du sport populaire, la FST souhaite fournir les prestations adéquates à sa base, et donc à son principal pilier, et mettre à sa disposition les structures nécessaires pour satisfaire au mieux ses exigences et ses attentes.

J'aimerais revenir maintenant de façon approfondie sur divers domaines d'activité de notre Secrétariat général...

Internet/site FST

Le remaniement du site web de la FST à partir du 1^{er} janvier 2011 aura valu la peine. Le Secrétariat général tire un bilan positif de l'intégration et de la gestion du site de la Fédération. Moyennant quelques adaptations, la navigation ainsi que la lisibilité ont pu être améliorées, ce qui a donné lieu à des statistiques réjouissantes en termes de fréquentation des utilisateurs et des visiteurs. L'année dernière, le chiffre des visiteurs du site internet de la FST a augmenté de plus de 50%. – Le lancement de la nouvelle publication de la Fédé-



ration a encore accru considérablement les exigences en ce qui concerne le site web. Les articles et les annonces qui ne trouvent pas leur place dans la publication de la Fédération seront dorénavant publiés sous forme électronique sur le site de la FST. Cette modification a requis une légère adaptation des contenus en ligne afin d'assurer une bonne lisibilité du site. Grâce au module en ligne nouvellement intégré pour TirSuisse, nous avons pu remplir cette exigence.

Marketing et sponsoring

Le domaine du marketing et du sponsoring représente aux yeux de la FST un élément essentiel. Le Secrétariat général, et en particulier le département marketing et sponsoring, ont mis un accent spécifique sur cet aspect au cours de l'exercice comptable 2011. Durant cette période, la FST a eu le privilège de présenter deux nouveaux Sponsors or, Cornèrcard et Heineken Switzerland SA, et conclure avec les deux sociétés Polytronic International et SIUS un accord de prolongation du partenariat «Sponsor or». Comme vous le constatez sur le présent rapport annuel, celui-ci a également fait l'objet d'un «lifting». En collaboration avec notre

Sponsor bronze, l'entreprise KROMER PRINT AG, nous avons élaboré une nouvelle version du rapport annuel, avec brochure illustrée intégrée.

La Fédération sportive suisse de tir FST collabore avec ses partenaires de manière performante et sérieuse. Avec l'application du nouveau concept de sponsoring, la FST a pu augmenter sensiblement les recettes issues du sponsoring.

Les recettes supplémentaires obtenues grâce à ce sponsoring impliquent aussi, bien entendu, des contreprestations de la FST envers ses partenaires. Par sponsoring, nous entendons en premier lieu la promotion de la FST, que ce soit par des prestations financières, matérielles ou de service, de la part d'une entreprise qui attend en contrepartie des prestations qui servent ses propres objectifs de communication et de marketing. Le sponsoring fait partie des activités de relation publique d'une société et son but est de stimuler le chiffre d'affaires pour des produits et services pour lesquels une utilité «ludique» est ajoutée à l'utilité «produit». Concrètement, cela signifie que les mailings publicitaires, les offres concrètes destinées aux associations, aux fédérations ainsi qu'aux tireuses et aux tireurs forment une part importante de la collaboration.

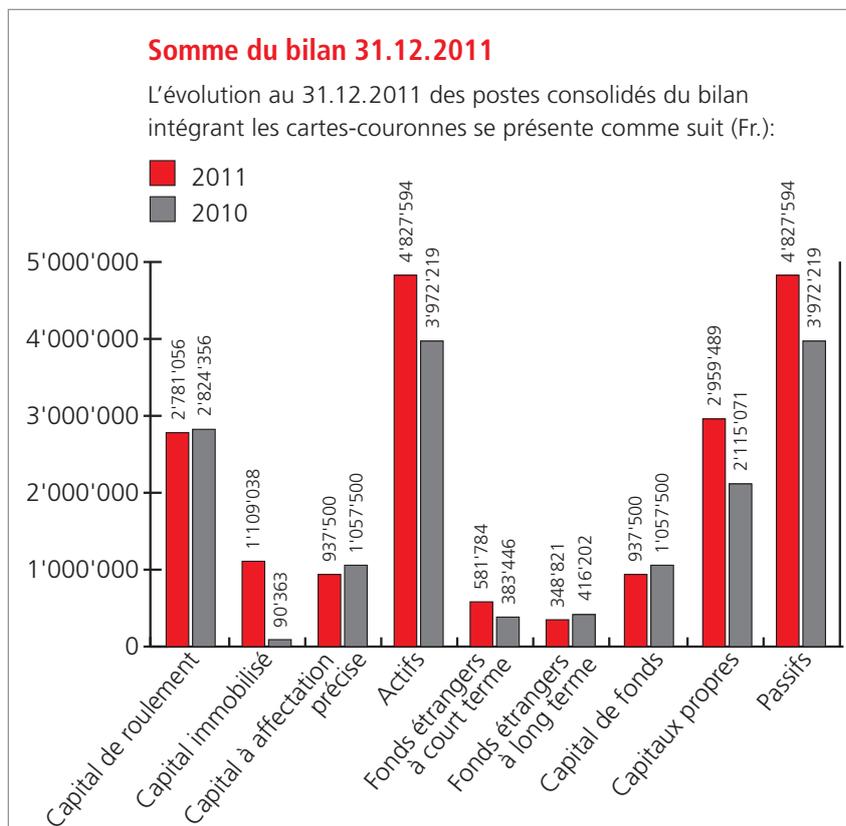


« C'est un défi pour Cornèrcard, de créer avec une fédération quelque chose de nouveau, qui servira surtout au sport de masse »

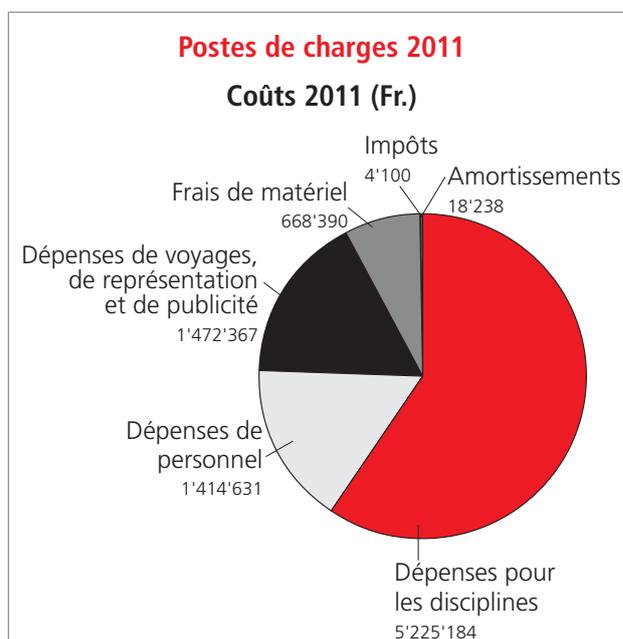
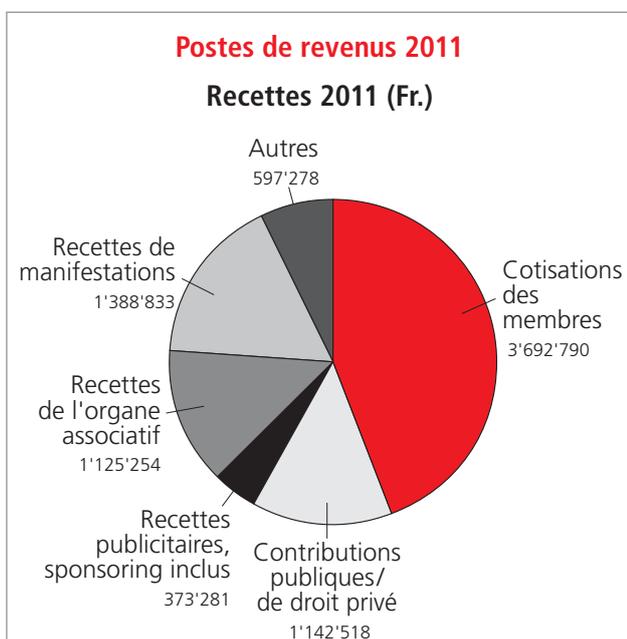
Beat Weidmann
Head of Product Management

Finances

Avec le début du nouvel exercice comptable 2011, le projet d'extension et d'adaptation de la nouvelle présentation des comptes annuels selon la norme Swiss Sport GAAP a été initié. Il faut souligner que la tenue de la comptabilité se faisait jusqu'à fin 2010 sous une forme réduite, conformément aux normes Swiss Sport GAAP. L'extension du plan des charges par nature selon les normes Swiss Sport GAAP assure dorénavant une plus grande transparence aux activités financières de la Fédération. Grâce à un effort particulier dans le domaine des finances et de la part des chefs de service, cette extension a pu être réalisée dans le courant de l'année grâce à des formations adéquates. Les tableaux suivants illustrent l'évolution des activités du 1.1. au 31.12.2011 ainsi que l'état de la fortune au 31.12.2011 par rapport à l'année précédente.



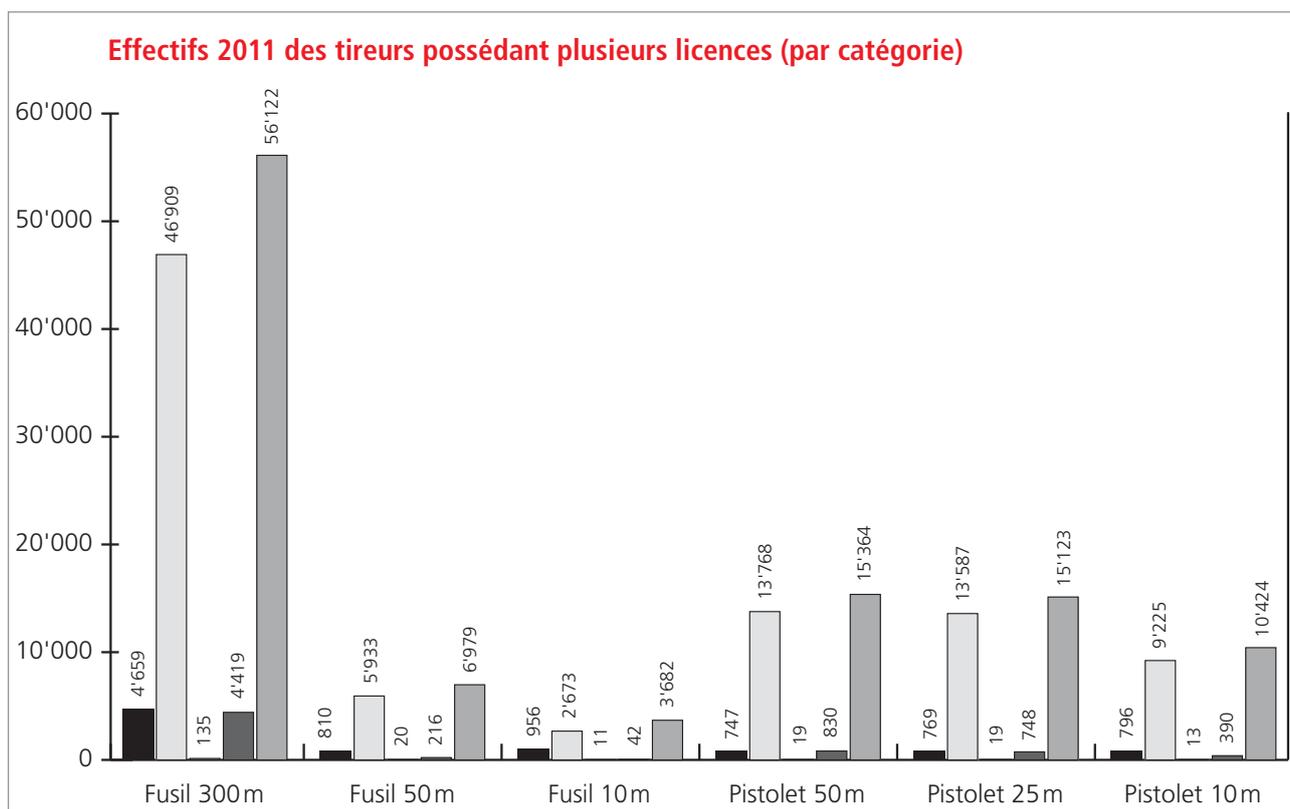
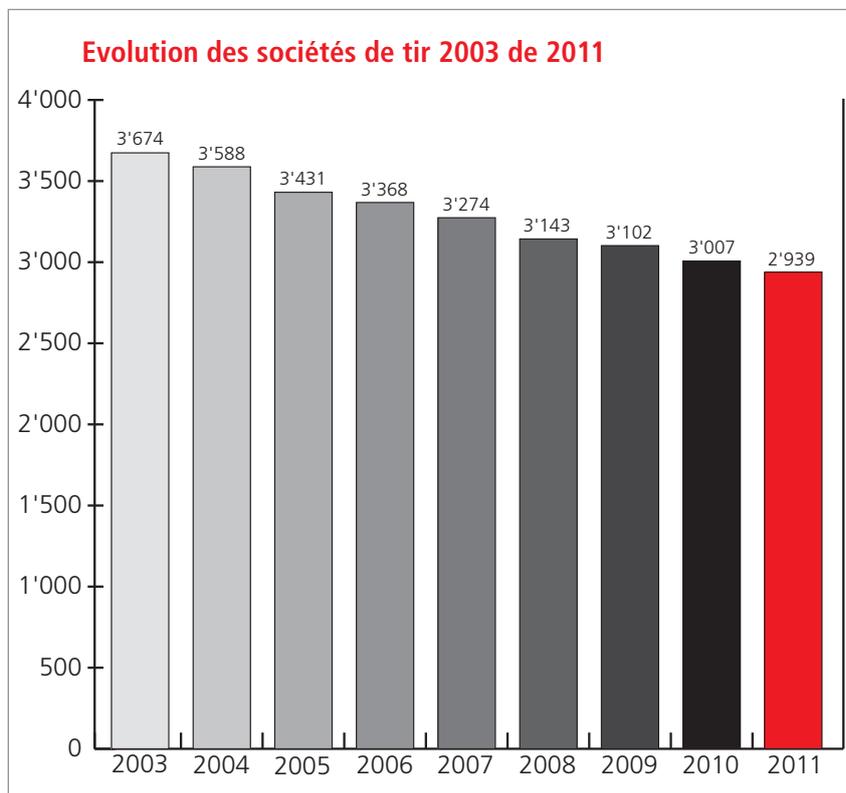
Compte de résultats du 1.1.2011 au 31.12.2011



Des commentaires concernant les principaux postes se trouvent dans les comptes annuels détaillés 2011.

AFS

Pour la deuxième fois, le Secrétariat général fait cette année office d'organe de contact de la FST. Les processus sont en principe établis. Avec le soutien du Secrétariat général et en collaboration avec notre partenaire externe, des améliorations sont constamment mises en œuvre. La reproduction et l'envoi sont effectués par le Secrétariat général sur une base hebdomadaire (4145 licences). Au total, seule une poignée de licences est retournée en raison d'une qualité d'adresse insuffisante. Il faut donc féliciter les responsables AFS au sein des sociétés. L'envoi des licences se fait en principe par un imprimeur externe partenaire, comme précédemment. Les deux diagrammes qui suivent renseignent sur l'évolution des sociétés de tir entre 2003 et 2009 ainsi que sur les effectifs de tireurs plusieurs fois licenciés, par catégorie.



Division fusil 300m

Chef de la Division fusil 300m: Daniel Siegenthaler

Généralités

Au sein de la Division fusil 300m, les divers travaux ont été réalisés dans tous les domaines par une équipe de dirigeants expérimentés, notamment au cours de quatre réunions de service. La planification des concours s'est avérée être un véritable défi pour les chefs concernés, compte tenu des énormes compressions budgétaires imposées tout au long de l'année. Cela nous a contraints à renoncer à certains acquis dans divers domaines, de manière sensible pour la base, s'est à dire pour les tireurs. Avant tout, les économies ainsi réalisées et les prestations réduites notamment lors des compétitions finales n'ont pas été goûtées par tous les participants. Les concours de la Fédération ont subi une légère baisse de participation. Il s'agit là de la conséquence logique de la diminution du nombre de licences. Tous les fonctionnaires qui effectuent un travail indispensable au bon déroulement de notre sport, tant au sein des sociétés qu'au niveau des associations, ont droit à un grand merci. Nos cordiaux remerciements vont aussi à tous nos mécènes.

Championnat suisse de groupes (CSG-300)

Le CSG-300 reste, avec environ 22'000 participants, l'une des compétitions les plus appréciées des tireurs au fusil. Au début de l'année, 4'471 groupes se sont mesurés lors des tirs éliminatoires cantonaux. 875 groupes se sont alors qualifiés pour le premier tour principal dans les deux catégories au fusil. Au cours de trois weekends, la centrale d'annonce a traité 1'365 résultats de groupes. Les classements ont à chaque fois pu être publiés sur notre site internet au plus tard une heure après la fin de la compétition. Pour la première fois, un palmarès provisoire a été offert aux chefs de groupes, leur signalant ainsi la venue des

résultats définitifs. Et comme couronnement du concours, la Finale disputée par les 56 meilleurs groupes a eu lieu dans le stand de l'Albisgüetli de Zurich, installation qui se prête très bien à de telles manifestations.

Concours individuel (CI)

A la base du CI se trouvent les programmes de compétition des Championnats de groupes. 22'650 tireurs ont accompli ce concours au fusil (24'084 l'année précédente) et 5'092 au pistolet (4'997 l'année précédente). La distinction a été délivrée à 70,86 % des tireurs au fusil et à 65,41 % au pistolet.

Championnat suisse de sections (CSS)

Avec 15'600 tireurs au total, la participation a diminué de 1'700 tireurs par rapport à l'année passée, soit une régression de 1'600 tireurs au fusil et de 100 au pistolet. 916 sociétés ont concouru à 300m et 278 au pistolet. Comme lors des années précédentes, la distinction a pu être remise à environ ¾ % des participants. La 19^e Finale du CSS a eu lieu pour la première fois au stand de la Guntelsey, à Thoune. Le choix du dimanche suivant la Finale JU+VE s'est avéré judicieux et la nouvelle organisation a mis sur pied et mené cette manifestation de manière exemplaire.

Tir fédéral en campagne (TFC)

Avec une régression minimale de 959 tireurs au total, les effectifs des participants sont restés stables par rapport à l'année passée. Il est réjouissant de constater la participation de 5'202 jeunes de la catégorie J et 982 de la catégorie JJ. Parmi les dames, dont 10'775 étaient en ligne, il y a certainement encore un potentiel à recruter.

Cible campagne (Ccamp)

La cible campagne est toujours appréciée par les tireurs. Cette année, 14'563 passes et rachats (= +161) ont été tirés au fusil et 2'304 passes et rachats au pistolet (= +32).

Jeunes tireurs et adolescents

La fréquentation du cours a diminué de 5,58% parmi les jeunes tireurs. Au total, 888 cours ont été organisés et 8'878 participants formés. 8'148 ont suivi l'intégralité du cours, ce qui signifie une augmentation de 2,7% par rapport à l'année passée. L'objectif est de faire en sorte que tous les jeunes qui commencent le cours le terminent aussi. Il y a lieu de faire des efforts supplémentaires afin de parer à la régression du nombre des participants. L'intégration au sein des sociétés s'avère être un grand problème. Souvent, c'est pour des raisons de coûts et vu les maigres résultats auxquels elles doivent s'attendre, que les sociétés renoncent à prendre avec elles leurs jeunes tireurs aux fêtes de tir. La saisie des résultats dans l'Administration des sociétés et de la fédération s'est grandement améliorée par rapport à 2010. Avec le nouveau programme de cours valable dès 2012, l'orientation sportive de la formation des jeunes tireurs a pu être renforcée.



Division 10/50m (DC 10/50m)

Chef Division carabine 10/50m: Andreas von Känel

Conformément à sa mission, la Division carabine 10/50m s'est affairée à l'organisation et l'exécution de Concours de la Fédération. Elle a prêté une attention particulière à ce que ces compétitions puissent tout au long de l'année écoulée être offertes à bon prix et en bonne qualité.

Grâce l'excellente collaboration régnant entre les préposés aux divers ressorts, les responsables des concours et le secrétariat de la division, la Division carabine 10/50m a été comme d'habitude à même de mener à bien et d'une façon satisfaisante, dans les délais imposés et d'une manière compétente, les affaires qui lui ont été confiées. Différents règlements ont été mis à jour. Notamment le règlement relatif aux distinctions des tireurs sportifs a subi une révision partielle, tenant compte des circonstances actuelles. La qualité de l'organisation des compétitions a répondu pleinement aux attentes. A ce sujet, nous remer-

cions tout particulièrement les responsables des concours, les sponsors de la Fédération ainsi que les fabricants très performants de cibles, les entreprises POLYTRONIC et SIUS.

Le nombre de participants aux différents concours de la Fédération est en régression constante. Ceci est dû d'une part au vieillissement de nos membres et d'autre part au manque de persévérance sur le plan de la formation. Ces deux points ne sont toutefois pas les seules causes de cette situation insatisfaisante. Celle-ci est aussi le résultat du manque de volonté et de solidarité lorsqu'il s'agit de faire l'effort nécessaire pour l'organisation des concours. La baisse de participation lors du tir populaire et du concours des sociétés est particulièrement frappante dans ce contexte. Il en va de même dans le cadre du championnat de groupes; parce que deux tireurs devraient s'aligner à genou, on renonce tout simplement à

participer à cette compétition et donc à la formation tant urgente au tir en cette position. La situation s'avère un peu plus positive sur le plan des tirs libres, notamment lors des maîtrises (matchs couché) où le nombre de participant est sensiblement à la hausse. Nous réfléchissons sérieusement aux possibilités d'augmenter l'attractivité des concours sans toutefois en diminuer les exigences au niveau sportif. Nous nous occupons aussi de la problématique adaptation de l'offre actuelle aux exigences du moment. Est-ce que différents concours devraient faire place à de nouveaux (tir à l'air comprimé sur appui) où est-ce qu'il y a lieu de réduire l'éventail des compétitions? Toutes ces réflexions sont liées à la question des coûts, vu que nous sommes soumis à une pression constante de diminuer les frais afin de ne pas devoir augmenter les taxes de participation.



Division pistolet

Chef de la Division pistolet: Paul Röthlisberger

Généralités

Comme pour l'ensemble de la FST, la réduction supplémentaire des coûts fut aussi pour la Division pistolet (DP) le thème central de l'année. Bien que les divisions techniques aient déjà fortement réduit leurs budgets les années précédentes, elles purent aussi dans l'année en cours contribuer de manière substantielle à d'autres économies, ceci bien que sur l'ensemble, elles ne génèrent qu'une des plus petites parties des surcoûts enregistrés alors que le sport populaire regroupe 99,9% des membres licenciés de la FST. Néanmoins il a été, en 2011 aussi, possible d'offrir tous les concours pistolet existants et de les réaliser avec succès.

Activités de la division

La DP s'est réunie à cinq reprises en vue de traiter les affaires courantes. Vu que tous les responsables de concours et préposés aux différents ressorts sont également membre de la DP et qu'il

s'agit de personnes très expérimentées, la communication joue très bien et ils sont à même de travailler de façon autonome et efficace.

Lors de deux séances, la Commission technique (CT) a adapté des règlements et discuté de la révision des RTSp. Bien que la CP 2/11 ait repoussé cette révision à 2016, il y a lieu d'adapter les dispositions relatives à la maîtrise B (pistolet 50m: entre autre, remplacement de la cible ordonnance pistolet vitesse par la cible P10) en tenant compte des propositions des SCT du Valais et de Berne, qui sont soutenues par la CT. Malheureusement, Ueli Blaser (préposé à la technique) a quitté la DP après l'Assemblée des délégués 2011, assemblée qui l'a nommé membre honoraire de la FST en raison de ses immenses mérites. La DP lui réitère ses remerciements pour son long travail consciencieux au sein de la division. Pour des raisons d'économie, les tâches qu'il a accomplies jusqu'alors ont été réparties au sein de la DP.

Concours de la Fédération

La DP offre dans le cadre du sport populaire la plus grande gamme de compétitions. Il ne faut pas oublier ici qu'au pistolet on tire sur trois distances différentes (50m/25m/10m), chacune avec ses propres caractéristiques, auxquelles vient s'ajouter aussi la saisonnalité. Tous les concours de la Fédération ont pu être réalisés avec succès et sans accident. Tous les membres de la DP sont sur place lors des épreuves finales, en tant qu'aides et fonctionnaires.

Très réjouissant est le fait que la Finale du Championnat individuel au pistolet libre ait, après plusieurs années d'interruption, à nouveau pu être organisée et réalisée dans le stand restauré de Lausanne-Vernand. Ainsi, au moins une Finale se déroule à nouveau en Romandie.

Pour la première fois, on a renoncé à remettre des vitraux aux finalistes du Championnat suisse de groupes au pistolet 50m. Dès 2012, les insignes-couronnes seront remplacés petit-à-petit par des cartes-couronnes.



Service Formation/Promotion de la Relève, Juges

Cheffe du domaine de service: Ruth Siegenthaler

Formation de la jeunesse

L'année 2011 a été calme. Dans les Sociétés de tir (ST), 609 cours ont été organisés. 4'583 jeunes tireuses et tireurs au total y ont pris part.

Les finales régionales et les Journées de la jeunesse Indoor et Outdoor ont pu se dérouler sans problèmes. En l'année du bénévolat, un merci particulier va aux nombreux directeurs de cours, coaches, chefs de la Relève, ainsi qu'aux aides lors des finales régionales et des Journées de la jeunesse pour leur engagement en faveur des jeunes tireuses et tireurs.

Les camps «Talents» à Filzbach

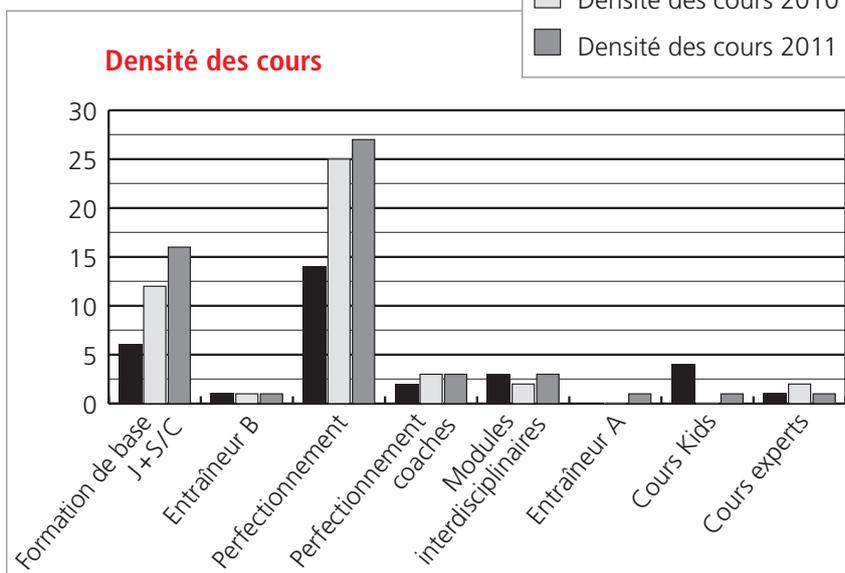
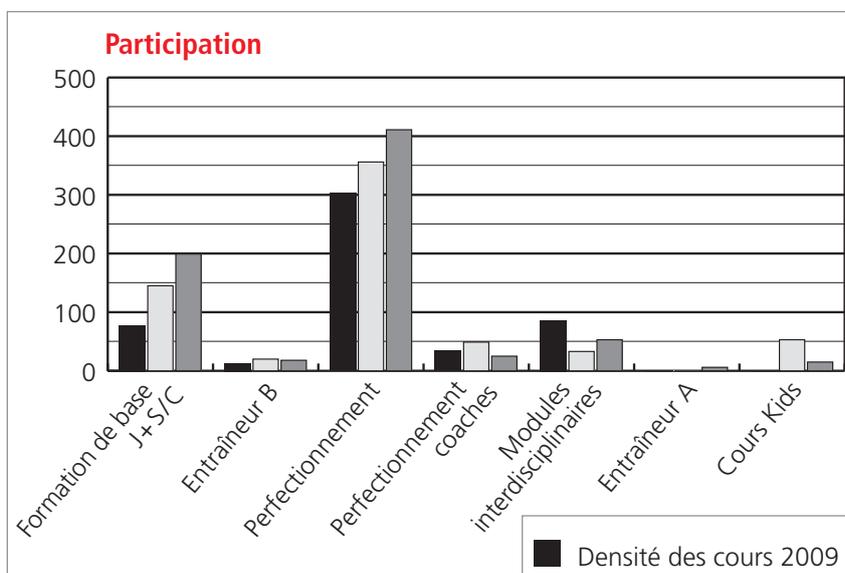
Les deux camps «Talents» à Filzbach ont été appréciés et c'est réjouissant. Des tireuses et tireurs motivés de la formation de la jeunesse ont eu la possibilité, lors de cette période d'entraînement «Relève» de goûter au tir orienté vers la performance.

Formation de moniteurs J+S, d'entraîneurs, de fonctionnaires et de juges

Les graphiques ci-dessous montrent que de nouveaux records de participation ont été atteints. Le cours d'entraîneur A a eu lieu pour la première fois en trois modules, selon la méthode de Swiss Olympic. Lors du cours pour fonctionnaires de l'année, l'intérêt n'a jamais été aussi grand: 53 participantes et participants y ont pris part. En revanche, le nombre de participantes et participants à la formation continue pour coaches de la Fédération est en recul. Pour cette raison, les cours ne seront plus offerts en 2012. La collaboration avec les deux nouvelles disciplines de J+S: le tir à l'arbalète et le tir à l'arc a bien commencé en 2011.

Pistolet			
	Cours	Participants	Versement
Hiver/Printemps	80	515	CHF 10 300.–
Été/Hiver	45	309	CHF 6 180.–

Carabine			
	Cours	Participants	Versement
Hiver/Printemps	266	1857	CHF 35 320.–
Été/Hiver	218	1902	CHF 38 380.–





Promotion de la relève (PrR)

Le premier Centre de performances régional de la PrR, le nouvel emplacement label à Teufen, a été mis en service en août 2011 avec cinq jeunes tireuses et tireurs. 63 tireuses et tireurs en possession d'une «Takentscard» régionale de Swiss Olympic se sont entraînés lors des cinq PrR des cadres et ont participé à un cadre national Junior. Un immense merci à l'adresse des entraîneurs PrR engagés.

PISTE

(estimation systématique du pronostic intégratif par l'entraîneur)

En août, à Filzbach, le test déterminant PISTE a été pour la première fois introduit dans un nouveau et spécifique test sportif. Au moyen du simulateur d'analyse Scatt, de nouveaux paramètres ont été examinés, tels le départ du coup, la précision du mouvement, la vitesse et la stabilité.



Shooting-Masters

De nouveaux records de participation aux Shooting-Masters ont été enregistrés. Heureusement, cela a aussi concerné le pistolet; des relèves supplémentaires ont dû être organisées.



Compétitions internationales PrR

Lors des cinq participations à des compétitions internationales, les tireuses et tireurs de la PrR ont fait preuve de très belles prestations. En particulier, le 2^e rang de l'équipe au pistolet lors de la «Youth League Final» à Budva (Montenegro). Félicitations de tout cœur!

Le navire des sportifs d'élite de la FST tient le cap

Chef Ccomp SpE: Ines Michel



Heidi Diethelm

Les objectifs pour 2011 étaient clairs dès le début: sur le plan sportif il s'agissait avant tout de gagner encore quelques places supplémentaires pour les Jeux olympiques 2012 de Londres et d'assurer une participation couronnée de succès aux championnats d'Europe à Brescia et à Belgrade.

Après une première période de calme plat – les résultats se faisaient attendre – des premiers succès purent enfin être enregistrés lors de la coupe du monde à Fort Benning. Et c'est avec un regain de confiance en soi-même et un bon vent dans le dos que nos athlètes se rendirent au début août aux championnats

d'Europe PC de Belgrade, pour y gagner le titre attendu depuis fort longtemps. Heidi Diethelm-Gerber impressionna avec son titre de championne d'Europe dans la discipline pistolet de sport et assura ainsi à la FST un quota de départ pour les JO. Un autre quota réussi aussi à s'arroger Lukas Grunder avec le pistolet libre. Compte tenu des places ainsi gagnées, les sportifs de la FST ont réussi jusqu'à aujourd'hui à s'assurer cinq qualifications pour les Jeux olympiques, vu que Annik Marguet, Simon Beyeler et Marcel Bürge ont déjà obtenu leurs tickets l'an passé.



Annik Marguet

Mais aussi les autres tireurs suisses ont fait bonne figure: avec plusieurs médailles lors des championnats d'Europe et aussi d'autres belles places, nos juniors qui émergent en force se sont fort distingués. Au vu de leurs très belles prestations, ils n'ont nullement besoin de se cacher derrière les vieux loups de mer. De bons résultats ont également été obtenus par nos athlètes à 300m.

Dans la deuxième moitié de l'année eurent aussi lieu les épreuves de plateau au fusil ainsi que les Jeux mondiaux militaires à Rio de Janeiro. Fabio Ramella réussit à se mettre confortablement en scène dans la discipline skeet lors des championnats d'Europe et du monde. Une autre étape a été franchie par Natascha Möri à Rio de Janeiro où elle remporta la médaille de bronze avec le pistolet de sport.

En 2011, il n'y eut non seulement des bons résultats mais aussi des changements au sein de l'équipe. Au milieu de l'année, l'ancien chef Sport d'élite Urs Weibel m'a passé la barre et depuis, je m'efforce de tenir le cap avec notre navire «sport d'élite». Aussi parmi les athlètes et les entraîneurs il y a eu des changements. Le centre de compétence SpE a pris congé de quelques-uns et salué la venue de nouveaux visages amenant une brise toute fraîche et bienvenue.

Nous avons vécu une année 2011 passionnante et nous réjouissons tout particulièrement en vue de la nouvelle saison. Les objectifs pour 2012 sont clairement définis et le navire «sport d'élite» a mis le cap sur les Jeux olympiques de Londres.

Nous adressons tant aux nouveaux athlètes et autres membres de l'équipage qu'à ceux qui nous ont quitté en 2011 nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et leur souhaitons toujours assez d'eau sous la coque.

INES MICHEL
Ccomp SpE



Martin Landis, Marina Schnider, Bettina Bucher et Annik Marguet



2011: l'année du passage de l'ancien au nouvel organe de publication officiel de la FST

Rédacteur en chef: László Tolvaj

Après que la CP 2/2010 a accepté l'orientation donnée au nouvel organe de publication officiel de la Fédération et que le rédacteur en chef de l'époque, Arnold Näf, a exprimé le désir de réduire son temps de travail, le rédacteur en chef ad interim cité ci-dessus a pu mettre en œuvre quelques idées du nouveau concept dans les premières éditions de l'année 2011. Une légère augmentation des illustrations devait séduire le lectorat et inaugurer la transformation du journal en un magazine. De nouveaux sujets prirent place dans le journal, avant tout des articles sur les disciplines de tir qui jusque-là n'avaient été que peu traitées. C'est ainsi que le lectorat de TirSuisse a pu se familiariser avec le tir à l'arbalète, se débarrasser des préjugés à l'encontre du tir IPSC (jadis tirs de combat) ou jeter un regard sur le tir au pigeon.

Pour ne pas dépasser par ces ajouts le cadre financier et le volume du journal, il a fallu déplacer d'autres articles sur la page d'accueil du site Internet de la FST: les listes de départ et de classements complets et des informations de nature locale, ou encore d'étaler la parution des pages consacrées aux offres de cours, par exemple. Cela a pro-

Les choses sont en train de changer;
TirSuisse paraît en forme de magazine
dès 2012

voqué tout d'abord la mauvaise humeur de quelques rares lecteurs. Au cours de l'année, cependant, elle a disparu.

L'abandon des bureaux de la rédaction à la «Badenerstrasse», à Zurich à fin avril 2011 a été un autre tournant interne. Il a permis à la FST d'économiser quelque peu sur le loyer et, en outre, d'augmenter la qualité de vie, la productivité et la protection de l'environnement. Dès mai 2011, tous les membres de la rédaction ont travaillé à domicile. Pour eux, cesser de se déplacer quotidiennement a certainement été un avantage, même si, au début, le contact personnel entre eux s'est quelque peu relâché. Cette absence de contact a été compensée par des séances de rédaction régulières.

Afin d'apporter des forces nouvelles et de nouvelles idées au nouvel organe de publication officiel de la FST, tous les emplois de la rédaction ont été mis au concours à la fin de l'été 2011. Malheureusement, la Fédération a dû simultanément se séparer de quatre collaboratrices et collaborateurs méritants. À la fin de l'automne, la nouvelle équipe avec à sa tête Max Flückiger, nouveau rédacteur en chef, a pu s'installer dans ses bureaux, au premier étage du Foyer des tireurs, à Lucerne, terminer la phase de planification et commencer à préparer la première édition du nouveau magazine.

LÁSZLÓ TOLVAJ
rédacteur en chef ad interim



La nouvelle équipe de rédaction de TirSuisse de gauche: Daniel Good, Thomas Hulliger, László Tolvaj, Max Flückiger, Marco Sansoni et Sonja Müller



Musée suisse du tir (MST)

Directrice: Cornelia Weber

En 2011, 5'700 hôtes venus de tous les continents ont visité le MST. Pour la première fois, au musée, la fête des enfants de la «Gesellschaft zum Distelzwang» a eu lieu au musée; 50 enfants ont exercé leur habileté au tir. La reine du tir du concours du savoir et du tir au laser du MST 2010 a été Maria Franzini, âgée de 12 ans, de Wohlen près de Berne.

Le vernissage de l'exposition spéciale «Or Argent Bronze» a enthousiasmé environ 90 personnes par la discussion sur les changements du sport de tir de performance.

Le 13.07.11, la première Assemblée générale du Club de soutien du MST a eu lieu et le 09.09.11, le Comité de la FST a visité le musée.

Parmi les 44 visites guidées (concours de tir inclus), on relève en particulier:

- Les 5 journées anniversaires des enfants,
- La visite guidée publique sur les constructions de sport,

- La visite du Club des 100 de l'Association des donateurs des équipes nationales de tir,
- La double visite guidée, le 25.11.11: les Officiers fédéraux de tir et leurs conjointes et la Division Pistolet de la FST.

En 2011, la page d'accueil du MST a pu être réalisée en quatre langues. (Voir: www.schuetzenmuseum.ch)

Les donations au MST (sélection):

- Des vitrines sponsorisées par la ST de Winterthur pour la donation de Fritz Kuchen.
- Un cavalier espagnol (voir la photo).
- Des couverts en argent avec des motifs de fusil long et de mousqueton, une donation de la ST de Wiesendangen ZH.
- Les précieuses archives de tir du légendaire historien du tir Walter Hofer, de Balsthal.



Le cavalier espagnol: un don d'honneur du Prince Roland Bonaparte (de la famille de l'Empereur Napoléon III.), lors de la Fête cantonale de tir d'Obwald en 1892, gagné par le lieutenant Leo Haas, de Sarnen à la passe «Landenberg». **Une donation de la Société de tir de Sarnen.**

Activités en 2012

– Ratés

Une exposition au Musée suisse du tir d'objets difficiles à inventorier, sur une idée de la division *Communication visuelle* de la Haute école des arts, à Berne.

01.03.–22.04.2012

– Jubilés

Une exposition spéciale consacrée aux 75/150 ans du Tir du Grütli, aux 100 ans de l'Association suisse des armuriers et des négociants d'armes spécialisés et aux 100 ans du Tir de Morgarten.

03.05.2012 – 03.03.2013

– Pêche – Chasse – Tir

16.02. – 19.02.2012

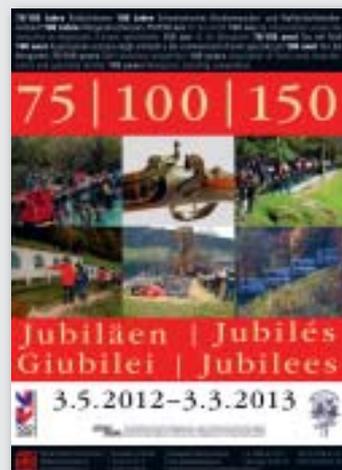
– La Nuit des musées à Berne:

Vendredi, 16. mars 2012, 18 h à 02 h, Programme du MST (voir l'Internet).

- **Le concours «tête-à-tête»** organisé par la Direction de l'instruction publique du canton de Berne, récompensant des projets culturels réalisés avec des écoles.



«Schärrenbüffel», une souricière dotée d'un petit canon dont le tir est déclenché par la souris elle-même et qui la tue.



**Partenaire officiel de la
fédération sportive suisse de tir FST
et fournisseur certifié par la ISSF**



TIR SPORTIF

KROMER PRINT SA, Tir sportif

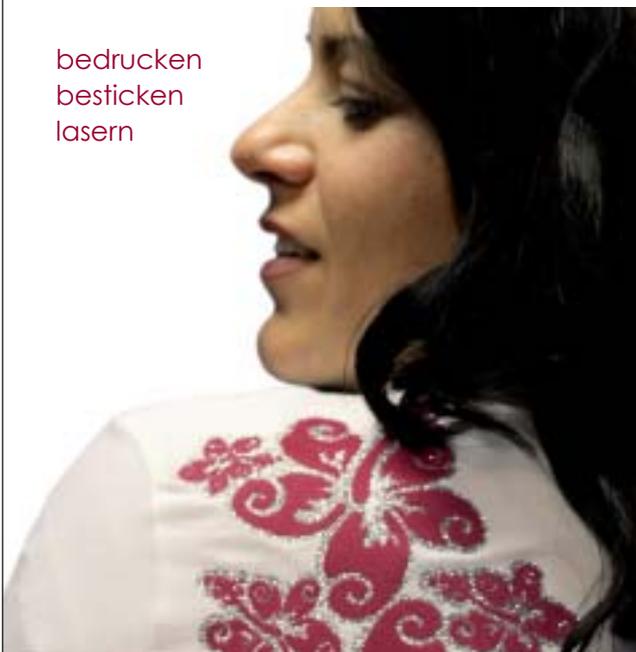
Unterer Haldenweg 12, case postale 429, 5600 Lenzburg 1,
tél. 062 886 33 30, fax 062 886 33 31, schiessen@kromer.ch, www.kromer.ch

ALLTEX



...fashion is passion.

bedrucken
besticken
lasern



Caps
T-Shirts
Blusen
Jacken
Taschen
Poloshirts
Krawatten
Sweatshirts
Werbeartikel
Frottee-Waren
Arbeitskleidung
Sportbekleidung
Businesshemden
Corporate Fashion
Sonderanfertigungen



ALLTEX Fashion AG

Buzibachstrasse 43
CH-6023 Rothenburg

Telefon +41 41 496 04 02
Telefax +41 41 496 04 03

Mail office@alltex.ch
Web www.alltex.ch

Commission disciplinaire et de recours (CDR)

Président: Markus Rickli-Lehmann, Thoune

La Commission est heureuse de n'être que très peu sollicitée; elle n'a eu qu'un seul cas à examiner, soit celui d'une personne qui a essayé de participer au Tir en campagne sous une fausse identité. Du point de vue pénal cela s'avérerait être une tentative de fraude, à laquelle viendrait s'ajouter une falsification de document, un comportement qui «dans la vie réelle» entraînerait une peine privative de liberté pouvant aller jusqu'à 7 ans et demi. C'est exactement dans de telles situations qu'intervient notre droit disciplinaire qui, tenant compte du fait que de fausses ambitions sportives peuvent parfois favoriser des erreurs de comportement, nous permet d'infliger des peines nettement plus faibles, évitant ainsi à la personne concernée des difficultés sérieuses dans sa vie civile, tout en la sanctionnant sensiblement.

Le code disciplinaire n'est donc pas une chicane, mais au contraire un privilège qui permet à une entité de juger le comportement d'un de ses membres en toute connaissance de cause. Les motifs du délinquant sont souvent personnels et humains, donc compréhensibles, comme par exemple lorsqu'il s'agit de prendre la place d'un camarade absent pour compléter un groupe, de tirer une dernière fois dans un stand menacé de fermeture ou avec une société en voie de dissolution, etc. Ces motifs honorables nous donnent la possibilité de prononcer des peines qui, bien que clémentes, sont tout à fait adaptées à la situation. Nous ne sommes toutefois pas toujours cléments, mais parfois aussi plus sévères que l'État quand, comme lorsque nous avons infligé ces dernières années des interdictions de participer à toutes les manifestations de la FST, d'une durée maximale de 10 ans dans l'un des cas et de 7 ans dans l'autre. Ces sanctions disciplinaires étaient tout à fait appropriées à l'égard de délinquants dérai-

sonnables qui avaient abusé de la confiance fondamentale régnant entre tireurs.

On voit ainsi facilement que le droit disciplinaire permet de saisir de façon très individuelle la personnalité du délinquant et de juger ce dernier dans le cadre de la communauté des tireurs d'une manière plus individuelle que l'État ne le pourrait.

Alors qu'au début de la «nouvelle» FST, il y a de cela plus de dix ans, la Commission devait parfois juger des douzaines de cas chaque année, la situation s'est totalement calmée. Qui-conque essaie aujourd'hui de tricher s'avère sous tous les aspects être un exotique indésirable. Ceci est un excellent témoignage de la discipline, de l'intégrité et du savoir vivre dont nous les tireurs faisons preuve, ce qui est reconnu et respecté dans le monde du tir. La Commission s'efforce notamment de n'intervenir que lorsqu'il s'agit de sanctionner un comportement effectivement répréhensible. Lors de bagatelles, elle fait preuve de l'indulgence nécessaire.

Perspectives

Après plus de dix ans d'activité avec le même règlement disciplinaire et constituée de membres ayant de nombreuses années d'expérience tant sur le plan humain qu'en tant que tireurs, la Commission a fait ses preuves en tant qu'institution s'efforçant de saisir le plus individuellement possible la personnalité du tireur en question ainsi que son comportement et finalement d'intervenir avec rigueur ou clémence, toujours de façon appropriée, discrète et en évitant des peines radicales à ruineuses, telles les sanctions qui pourraient être appliquées au vu du code pénal étatique.

MORINI



traditional swiss precision



MUNICH - GERMANY



	Gold	Silber	Bronze
CM 84E	●	●	●
Free Pistol Men	●●●	●●●	●●
Free Pistol Men Team	●		●●
Free Pistol Men Junior	●●		●●●
Free Pistol Men Junior Team			●●●
Total:	7	4	5



	Gold	Silber	Bronze
CM 162E	●		●
Air Pistol Men Team	●	●	
Air Pistol Men Junior	●		●●
Air Pistol Men Junior Team	●●	●●●	●●
Air Pistol Women Team	●	●●●	●●
Air Pistol Women Junior Team		●●●	●●
Total:	6	7	7



	Gold	Silber	Bronze
CM 22M	●		
Standard Pistol Men Team	●		●
Sport Pistol Men Junior Team			●●
Sport Pistol Women Junior Team			●●
Total:	1		3

Free Pistol Men Team World Champion:



Free Pistol Men World Champion:



Morini Competition Arm S.A.

Via ai Gelsi 11 - 6930 Bedano - Switzerland - Tel: +41 91 935 22 30 - Fax: +41 91 935 22 31 - www.morini.ch - e-mail: morini@morini.ch

Rapport annuel 2011 de la commission de gestion (CG)

Président: Peter Waser, Buochs

«Schützenliesel, dreimal hat's gekracht...» c'est ainsi nous avons senti le départ de la nouvelle année. Il a été décidé de passer un mandat à une société de révision externe pour la présentation et le contrôle des comptes 2008 et 2009. La présentation du compte et le manque de l'état des flux de trésorerie ne correspondent pas dans tous les points aux exigences de Swiss Sport GAAP. Les conclusions tirées sont à insérer dans les comptes 2010.

Nous sommes conscients que durant les années mentionnées, nous n'étions pas conformes sur certains points à toutes les exigences de Swiss Sport GAAP. Mais il est inexact, que la Fédération a été confrontée à de grands déficits annuels uniquement à cause du manque de flux de trésorerie. A plusieurs reprises nous avons relevé dans nos rapports de révision, que des mesures d'économie étaient indispensables, principalement du côté des dépenses, suite à la baisse du nombre de membres.

Malgré une atmosphère quelque peu venimeuse et chaude lors des premières discussions avec la société de révision externe, les comptes 2010 qui correspondent aux directives ont pu être présentés en collaboration coopérative.

La structure d'organisation de la FST est encore en bouleversement. Nous sommes conscients qu'une organisation ne doit pas être rigide, mais flexible, afin qu'il puisse être répondu aux exigences internes et externes au plus vite. Nous devons avoir une structure d'organisation qui ne peut pas uniquement réagir mais aussi agir. Il y a un «mais». A notre avis il est indispensable de porter une grande attention aux risques stratégiques, opératifs et personnels. Ces points, en partie critiques, sont évalués avec de différentes priorités. Nous espérons, qu'après réalisation de la nouvelle structure d'organisation, ces demandes seront abordées axés sur les buts et en temps opportun.

Robert Gerber a donné sa démission pour la fin de l'année. J'aimerais remercier Robert pour son engagement exemplaire dans notre commission. Si la CG ne peut pas être augmentée à cinq membres, des alternatives devraient être prises en considération.

Pour terminer, j'aimerais remercier les membres de la CG pour le travail accompli. Mes remerciements aussi au directeur et aux collaborateurs du secrétariat général pour le soutien et la collaboration fournie.

Comptes annuels Fédération sportive suisse de tir

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011

ACTIFS				
Actifs circulants	Données complém.		31.12.2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
Liquidités	2.1		1'614'022.53	1'119'230.72
Créances	2.2		904'562.94	1'403'668.64
Autres créances			32'149.12	17'548.80
Stocks			88'978.90	85'422.90
Comptes de régularisation des actifs	2.3		141'342.10	198'484.69
Total Actifs circulants			2'781'055.59	2'824'355.75
Actifs immobilisés				
Immobilisations corporelles	4.0		78'700.00	79'300.00
Immobilisations financières			1'030'338.30	11'063.20
Total Actifs immobilisés			1'109'038.30	90'363.20
Capital affectée	2.4		937'500.00	1'057'500.00
TOTAL DES ACTIFS			4'827'593.89	3'972'218.95

PASSIFS				
Capital étranger				
Capital étranger à court terme	Données complém.		31.12.2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
Autres engagements			436'043.30	345'912.12
Comptes de régularisation des passifs	2.5		145'740.65	37'533.91
Total Capital étranger à court terme			581'783.95	383'446.03
Capital étranger à long terme				
Provisions	5.0		348'821.00	416'202.00
Total Capital étranger à long terme			348'821.00	416'202.00
Total Capital étranger			930'604.95	799'648.03
Fortune de Fonds				
Fonds créés par la Fédération	1.1		937'500.00	1'057'500.00
Total Fortune de Fonds			937'500.00	1'057'500.00
Capital propre				
Fortune de la Fédération	1.2		2'115'070.92	2'435'624.01
Rétrocession participation Brünig Indoor			1'000'000.00	–
Produit annuel			–155'581.98	–320'553.09
Total Capital propre			2'959'488.94	2'115'070.92
TOTAL DES PASSIFS			4'827'593.89	3'972'218.95

COMPTE DE RÉSULTAT 2011

	Données complém.	31.12.2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
Résultat d'exploitation	2.6	8'319'954.09	8'931'833.65
Charges sectorielles Sport d'élite	2.7	-2'020'670.57	-2'078'347.33
Charges sectorielles Sport d'élite Relève	2.8	-841'578.40	-780'794.51
Charges sectorielles Sport populaire	2.9	-2'362'934.69	-2'922'773.13
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE		3'094'770.43	3'149'918.68
Charges du personnel	2.10	-1'414'630.64	-1'632'809.30
Frais de voyage, de représentation et de publicité	2.11	-1'472'367.34	-1'258'349.45
Charges de matériel			
Charges immobilières et locatives		-105'145.45	-132'889.30
Charges administratives	2.12	-160'693.60	-185'714.19
Assurances, taxes et contributions		-32'848.07	-3'633.24
Frais juridiques et de conseils		-37'226.00	-2'040.00
Coûts d'entretien	2.13	-99'150.00	-151'730.80
Autres charges de matériel	2.14	-173'674.45	-197'010.50
Leasing		-59'652.55	-
Amortissements	4.0	-18'237.60	-14'375.80
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-478'855.27	-428'633.90
Résultats financiers		14'495.86	16'467.35
Charges financières		-8'599.07	-10'489.54
Charges et produits hors exploitation			
Contribution d'exploitation Cofondation Sport de tir		-	50'000.00
Produits de la thune des tireurs		587'805.00	355'225.00
Coûts initiative sur les armes	2.15	-594'775.00	-375'362.50
Produits financiers participations		121'820.00	-
Autres produits hors exploitation	2.16	178'470.40	47'166.20
Autres charges hors exploitation		-91'844.20	-14'391.00
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		-271'482.28	-360'018.39
Impôts		-4'099.70	-10'534.70
RÉSULTAT AVANT RÉSULTAT DE FONDS		-275'581.98	-370'553.09
Résultat de Fonds	1.10	120'000.00	50'000.00
RÉSULTAT ANNUEL		-155'581.98	-320'553.09

TABLEAU DE FINANCEMENT 2011 (Fonds «disponibilités»)

	Données complém.	31.12.2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
Résultat annuel avant prélèvements des fonds affectés		-275'581.98	-370'553.09
Flux monétaires provenant de l'activité d'exploitation			
Amortissements et correctifs de valeurs sur immobilisations corporelles	4.0	18'237.60	14'375.80
Augmentation/diminution des provisions	5.0	-67'381.00	93'751.00
Affectation du capital libre à des fonds affectés	1.1	-	-80'000.00
Prélèvement de fonds liés au capital libre	1.1	120'000.00	130'000.00
Charges financières		8'599.07	10'489.54
Produits financiers		-14'495.86	-16'467.35
Flux monétaires provenant de l'activité d'exploitation avant variation des actifs circulants nets		-210'622.17	-218'404.10
Variation des actifs circulants nets d'exploitation			
Augmentation/diminution des créances		499'105.70	-299'210.04
Augmentation/diminution des stocks		-3'556.00	9'853.70
Augmentation/diminution des autres créances et des limitations actives		42'542.27	87'958.96
Diminution des autres engagements financiers à court terme		90'131.18	-79'691.98
Augmentation/diminution des passifs transitoires		108'206.74	-79'590.16
Revenus nets d'exploitation			
Intérêts payés		-8'599.07	-10'489.54
Intérêts reçus		15'220.76	15'742.45
Total des flux monétaires provenant de l'activité d'exploitation		532'429.41	-573'830.71
Total flux monétaires provenant de l'activité d'investissement			
Investissements en immobilisations corporelles	4.0	-17'637.60	-24'873.80
Désinvestissements sur immobilisations corporelles		-	-
Investissements en placements financiers		-20'000.00	-
Intégration comptes cartes-couronne		-	404'057.26
Total flux monétaires provenant de l'activité d'investissement		-37'637.60	379'183.46
Augmentation/diminution des Fonds «disponibilités»		494'791.81	-194'647.25
Justification des liquidités			
Existant initial «disponibilités» au 1.1.	2.1	1'119'230.72	1'313'877.97
Augmentation/diminution des «disponibilités»	2.1	494'791.81	-194'647.25
EXISTANT FINAL «DISPONIBILITÉS» AU 31.12.		1'614'022.53	1'119'230.72

Justification du capital des fonds et de la Fédération

1.1 CAPITAL DES FONDS	Fonds constitués par la Fédération			
	Fonds de soutien (Fr.)	Fonds de la Relève (Fr.)	Fonds de réserve CC Organe de publication (Fr.)	Total (Fr.)
État au 1^{er} janvier 2010	387'500.00	720'000.00	0.00	1'107'500.00
+ Affectation	–	–	80'000.00	80'000.00
– Utilisation	–40'000.00	–90'000.00	–	–130'000.00
– Dissolution	–	–	–	–
État au 31 décembre 2010	347'500.00	630'000.00	80'000.00	1'057'500.00
+ Affectation	–	–	–	–
– Utilisation	–	–120'000.00	–	–120'000.00
– Dissolution	–	–	–	–
État au 31 décembre 2011	347'500.00	510'000.00	80'000.00	937'500.00

Description des différents fonds

Fonds de soutien: Fonds servant à financer d'éventuelles contributions de soutien imprévues et non prévues au budget versées aux sociétés et organisations. Le solde au 31.12. constitue le capital du fonds. L'accumulation du capital est effectuée par d'éventuels excédants de produits provenant des comptes de la Fédération ou de contributions particulières.

Fonds de la Relève: Fonds destiné à financer les futurs projets de la Relève. Le solde au 31.12. constitue le capital du fonds. L'accumulation du capital est effectuée par d'éventuels excédants de produits des comptes de la Fédération ou par des contributions particulières.

Fonds de réserve Centre de compétences Organe de publication officiel: Fonds servant à harmoniser les comptes particuliers de l'Organe de publication officiel. Le solde au 31.12. constitue le capital du fonds. L'accumulation est effectuée par des contributions affectées, des actions particulières ou sur décision du Comité dans le cadre de ses compétences financières.

Affectation et prélèvement de fonds au cours de l'année de référence

2011 (Fr.)

Fonds de soutien:

Aucun prélèvement/ni affectation au Fonds

–

Fonds de la Relève:

Promotion de la Relève de la Fédération sportive suisse de tir
Participation à la Coopérative Schiesssportzentrum Teufen (AR)

–100'000.00

–20'000.00

Fonds de réserve Centre de compétences Organe de publication officiel:

Aucun prélèvement/ni affectation au Fonds

–

1.2 CAPITAL DE LA FÉDÉRATION

(Fr.)

État au 1^{er} janvier 2010

2'342'638.05

+ Intégration des comptes cartes-couronne

92'985.96

+ Résultat annuel 2010

–320'553.09

État au 31 décembre 2010

2'115'070.92

+ Intégration des comptes cartes-couronne

16'961.86

+ Rétrocession participation Brünig Indoor

1'000'000.00

+ Résultat annuel 2011

–155'581.98

État au 31 décembre 2011

2'976'450.80

Annexes aux comptes annuels

2.0 DÉTAILS DU BILAN		
2.1 Liquidités	31.12.2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
Caisse	12'131.63	10'787.07
Poste	1'076'644.01	457'189.46
Banques	525'246.89	651'254.19
Total Liquidités	1'614'022.53	1'119'230.72
2.2 Créances	31.12.2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
Créances de livraisons et de prestations	227'664.19	533'518.49
Avoirs provenant de la convention de prestations avec le DPPS	606'446.40	706'124.70
Sponsoring et vente d'annonces	75'452.35	–
Comptes finaux de la Fête fédérale de tir	–	169'025.45
./. Du croire	–5'000.00	–5'000.00
Total Créances	904'562.94	1'403'668.64



conseil en matière
de protection auditive
écoute – conseille – protège

Annemarie Mangold-Plattner
Scheidweg 59
CH-1792 Cordast
+41 (0)79 258 66 10
mangold@hoerschutzberatung.ch
www.hoerschutzberatung.ch



Fournisseur officiel
des équipes nationales de tir suisse



Annexes aux comptes annuel (Suite)

2.3 Compte de régularisation des actifs	31.12.2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
Swiss Olympic	50'000.00	50'000.00
Sponsoring	–	46'296.30
Prestations préalable aux manifestations	–	25'055.84
Convention de prestations DPPS	42'000.00	–
Avoirs impôts	–	47'136.65
Autres délimitations	49'342.10	29'995.90
Total Compte de régularisation des actifs	141'342.10	198'484.69
2.4 Fortune affectée	31.12.2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
Fonds de soutien		
Crédits accordés à la Fondation Foyer des tireurs	347'500.00	347'500.00
Fonds de la Relève		
Crédits accordés à la Fondation Foyer des tireurs	510'000.00	630'000.00
Fonds de réserve Centre de compétences Organe de publication		
Liquidités	80'000.00	80'000.00
Total Fortune affectée	937'500.00	1'057'500.00
2.5 Compte de régularisation des passifs	31.12.2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
Délimitation des décomptes sociaux	6'328.00	9'573.35
Frais de port Organe de publication officiel	–	6'732.11
Association contre le financement de la campagne	29'775.00	–
Diverses délimitations	109'637.65	21'228.45
Total Compte de régularisation des passifs	145'740.65	37'533.91
DÉTAILS CONCERNANT LE COMPTE DE RÉSULTATS		
2.6 Produit d'exploitation	31.12.2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
Cotisations des membres actifs	3'692'790.40	4'005'375.75
Contributions du domaine public	816'478.30	759'786.10
Contributions du domaine privé	326'040.00	282'000.00
Contributions sociétés/fédérations/associations	4'200.00	4'200.00
Produits publicitaires (sponsoring inclus)	373'280.95	327'952.90
Produits organe de publication officiel	1'125'253.84	1'216'254.10
Produits donateurs	56'700.00	88'861.25
Produits de manifestations	1'388'833.00	1'724'026.82
Produits de la formation et du perfectionnement	42'303.45	34'365.05
Produits des ventes de munitions	201'685.00	163'570.00
Produits des distinctions	191'877.35	135'758.00
Divers produits d'exploitation	100'511.80	189'683.68
Total Produit d'exploitation	8'319'954.09	8'931'833.65

Annexes aux comptes annuel (Suite)

CHARGES SECTORIELLES DIRECTES		
2.7 Charges sectorielles Sport d'élite	01.01.–31.12.2011 (Fr.)	01.01.–31.12.2010 (Fr.)
CM/CE	–108'559.01	–194'085.63
Compétitions	–437'532.64	–438'614.60
Entraînements	–654'134.27	–318'911.96
Entraîneurs/techniciens	–763'672.65	–786'201.94
Gestion sectorielle	–30'524.15	–107'156.70
Médecine sportive	–26'214.85	–
Projets	–33.00	–233'376.50
Total Charges sectorielles Sport d'élite	–2'020'670.57	–2'078'347.33
2.8 Charges sectorielles Sport de performance Relève	01.01.–31.12.2011 (Fr.)	01.01.–31.12.2010 (Fr.)
Juniors CMJ/CEJ	–56'685.05	–61'522.50
Compétitions	–207'858.70	–192'031.80
Entraînements	–306'024.50	–201'181.05
Entraîneurs/techniciens	–55'429.40	–84'098.40
Gestion sectorielle	–173'234.75	–241'960.76
Médecine sportive	–107.85	–
Projets de la Relève	–42'238.15	–
Total Charges sectorielles Sport de performance Relève	–841'578.40	–780'794.51
2.9 Charges sectorielles Sport populaire	01.01.–31.12.2011 (Fr.)	01.01.–31.12.2010 (Fr.)
Compétitions	–2'022'153.49	–2'502'987.98
Entraînement	–30'179.75	–40'643.65
Formation	–201'820.90	–166'110.35
Gestion sectorielle	–108'780.55	–213'031.15
Total Charges sectorielles Sport populaire	–2'362'934.69	–2'922'773.13
CHARGES ADMINISTRATIVES INDIRECTES		
2.10 Charges de personnel	01.01.–31.12.2011 (Fr.)	01.01.–31.12.2010 (Fr.)
Salaires et appointements	–2'786'152.05	–2'806'149.10
Varations provisions vacances et heures supplémentaires	–28'500.00	–102'000.00
Honoraires et indemnités	–162'572.85	–212'475.25
Prestations sociales	–345'036.69	–357'875.95
Autres charges de personnel	–49'557.95	–19'195.45
Ventilation des charges de personnel sur les charges sectorielles	1'957'188.90	1'864'886.45
Total Charges de personnel	–1'414'630.64	–1'632'809.30

Annexes aux comptes annuel (Suite)

2.11 Frais de déplacement, de représentation et de publicité	01.01.–31.12.2011 (Fr.)	01.01.–31.12.2010 (Fr.)
Frais de voyage	–335'931.14	–184'415.15
Frais de représentation	–49'975.40	–8'294.55
Charges publicitaires	–285'462.08	–126'479.71
Layout Organe de publication officiel	–100'800.00	–154'442.45
Impression et expédition Organe de publication officiel	–285'576.67	–413'250.48
Charges prestations de service Organe de publication officiel	–164'622.05	–121'467.11
Contribution d'exploitation Musée suisse du tir	–250'000.00	–250'000.00
Total Frais de déplacement, de représentation et de publicité	–1'472'367.34	–1'258'349.45
2.12 Charges administratives	01.01.–31.12.2011 (Fr.)	01.01.–31.12.2010 (Fr.)
Port/téléphone	–67'336.77	–35'124.35
Imprimés	–26'280.05	–41'761.70
Traductions	–49'999.15	–99'534.35
Autres charges administratives	–17'077.63	–9'293.79
Total Charges administratives	–160'693.60	–185'714.19
2.13 Coûts d'entretien	01.01.–31.12.2011 (Fr.)	01.01.–31.12.2010 (Fr.)
Entretien TED (matériel et logiciels)	–83'306.00	–151'130.80
Entretien du mobilier et de l'équipement	–4'364.05	–600.00
Entretien véhicules	–11'479.95	–
Total Coûts d'entretien	–99'150.00	–151'730.80
2.14 Autres immobilisations corporelles	01.01.–31.12.2011 (Fr.)	01.01.–31.12.2010 (Fr.)
Réductions des impôts préalables T.V.A.	–173'674.45	–197'010.50
Total Autres immobilisations corporelles	–173'674.45	–197'010.50
2.15 Coûts de l'initiative sur les armes	01.01.–31.12.2011 (Fr.)	01.01.–31.12.2010 (Fr.)
Charges initiative sur les armes	–594'775.00	–375'362.50
Total Coûts de l'initiative sur les armes	–594'775.00	–375'362.50
2.16 Autres produits hors exploitation	01.01.–31.12.2011 (Fr.)	01.01.–31.12.2010 (Fr.)
Remboursement sur impôts directs	–	47'136.55
Dissolution de provisions pour impôts	89'000.00	–
Prestations RP et publicitaires OPO (FFT 2010)	75'000.00	–
Produits divers	14'470.40	29.65
Total Autres produits hors exploitation	178'470.40	47'166.20

Annexes aux comptes annuel (Suite)

3.0 RÉSUMÉ DES PRINCIPES ESSENTIELS DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Principes généraux de la présentation des comptes: La présentation des comptes s'effectue conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss Sport GAAP. Celles-ci se fondent en règle générale sur les dispositions légales du droit des sociétés anonymes. Par dérogation à l'admissibilité légale des réserves latentes, pour l'établissement des comptes annuels, les postes du bilan ont été évalués conformément aux valeurs maximales admises selon le droit des sociétés anonymes. Les comptes annuels ont été établis de sorte que la situation financière et les résultats de l'association puissent faire l'objet d'une évaluation aussi fiable que possible.

Périmètre de consolidation: La Fédération sportive suisse de tir ne détient ni filiales ni associations, directement ou indirectement, par une majorité des voix ou par l'exercice d'un autre droit de gestion ou de contrôle direct.

La Fondation Foyer des tireurs liée à la Cofondation dépendante Sport de tir n'a pas été consolidée du fait que la Fédération sportive suisse de tir ne peut exercer ni droit de gestion ni contrôle direct sur cette fondation.

Conversion des monnaies étrangères: A la date de clôture de l'exercice, les postes en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour. Les transactions en monnaies étrangères s'effectuent au cours du change en vigueur au moment de la réalisation de l'opération.

	2011	2010
1 EUR (Euro)	1.217	1.368

Liquidités: Les liquidités comprennent l'encaisse, les chèques à encaisser directement, les avoirs en comptes postaux et bancaires, ainsi que les placements à terme fixe dont l'échéance n'excède pas 3 mois.

Créances: Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des correctifs de valeurs pour les créances compromises.

Stocks: Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de fabrication – ou si celui-ci est inférieur – à la valeur d'aliénation réalisable. Les articles non courants font l'objet d'un ajustement de valeur avec une prise en compte appropriée des risques.

Immobilisations corporelles: Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les investissements générateurs de plus-values sont inscrits à l'actif en tant qu'immobilisations corporelles. Les dépenses engagées pour les réparations et l'entretien sont directement imputées au compte de résultat. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur la base des durées d'utilisation économique estimées ci-dessous:

	Années
– TED – hardware et software	3–5
– Mobiliers et équipements	8–10
– Machines de bureau et de communication	3–5
– Véhicules	3–6
– Equipements sportifs et accessoires	3–8

Leasing: Les versements résultant du leasing d'exploitation sont directement imputés au compte de résultat.

Dépréciation des biens immobilisés: Une fois par an, le jour de la clôture de l'exercice, le maintien de la valeur des immobilisations doit être analysé. Lorsque la valeur comptable excède la valeur réalisable, il y a dépréciation donnant lieu à un amortissement extraordinaire.

Immobilisations financières: Pour l'évaluation, l'on distingue entre les titres avec et les titres sans valeur de cotation. Les titres cotés ne peuvent être évalués au maximum au cours moyen du dernier mois avant le jour fixé du bilan. Pour les titres non cotés, la valeur d'acquisition et le principe de la valeur la plus basse sont pris en compte. La valeur d'acquisition constitue la limite supérieure d'évaluation. Si la valeur vénale est inférieure à la valeur d'acquisition, les valeurs doivent être rectifiées de manière correspondante. Une position essentielle est contenue dans les immobilisations financières, laquelle est classée sous «Autres participations». En principe, les participations sont évaluées à la valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements nécessaires. Si la valeur interne est inférieure à la valeur d'acquisition, les valeurs correspondantes doivent être rectifiées.

Provisions: Les provisions sont inscrites au bilan lorsqu'un engagement actuel, résultant d'un événement se situant dans le passé, survient, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables.

Capital à affectation déterminée: Le capital affecté à un but spécifique comprend les contributions des donateurs ou émanant de l'organisation elle-même. Le capital affecté à un but spécifique est évalué conformément aux principes d'évaluation des postes de l'actif du bilan énoncés ci-dessus.

Compte de flux monétaires: Le fonds «disponibilités» comprend également les engagements bancaires passifs à court terme.

Annexes aux comptes annuel (Suite)

4.0 TABELAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

4.1 Coûts d'acquisition	TED (Fr.)	Mobiliers (Fr.)	Articles de sport (Fr.)	Total (Fr.)
État au 1^{er} janvier 2010	1.00	36'500.00	122'504.90	172'205.90
Entrées	24'873.80	–	–	24'873.80
Sorties	–	–	–	–
État au 31 décembre 2010	24'874.80	36'500.00	122'504.90	197'079.70
Entrées	17'637.60	–	–	17'637.60
Sorties	–	–	–	–
État au 31 décembre 2011	42'512.40	36'500.00	122'504.90	214'717.30

4.2 Amortissements cumulés	TED (Fr.)	Mobiliers (Fr.)	Articles de sport (Fr.)	Total (Fr.)
État au 1^{er} janvier 2010	–	30'900.00	59'304.90	103'403.90
Amortissements	6'474.80	1'400.00	6'500.00	14'375.80
Sorties	–	–	–	–
État au 31 décembre 2010	6'474.80	32'300.00	65'804.90	117'779.70
Amortissements	10'137.60	1'800.00	6'300.00	18'237.60
Sorties	–	–	–	–
État au 31 décembre 2011	16'612.40	34'100.00	72'104.90	136'017.30

4.3 Valeur comptable nette	TED (Fr.)	Mobiliers (Fr.)	Articles de sport (Fr.)	Total (Fr.)
Au 1 ^{er} janvier 2010	1.00	5'600.00	63'200.00	68'802.00
Au 31 décembre 2010	18'400.00	4'200.00	56'700.00	79'300.00
Au 31 décembre 2011	25'900.00	2'400.00	50'400.00	78'700.00

5.0 TABLEAU DES PROVISIONS	H. suppl./vacances (Fr.)	Cartes-couronne encore dues (Fr.)	Total (Fr.)
État au 1^{er} janvier 2010	0.00	0.00	0.00
– Dissolution influençant le résultat	–	–	–
+ Dotation influençant le résultat	102'000.00	–	102'000.00
+ Intégration comptes cartes-couronne	–	322'451.00	322'451.00
– Dissolution influençant le résultat	–	–8'249.00	–8'249.00
État au 31 décembre 2010	102'000.00	314'202.00	416'202.00
+ Dotation influençant le résultat	28'500.00	–	28'500.00
+ Intégration comptes carte-couronne	–	–	–
– Dissolution influençant le résultat	–89'000.00	–6'881.00	–95'881.00
État au 31 décembre 2011	41'500.00	307'321.00	348'821.00

Annexes aux comptes annuel (Suite)

6.0 AUTRES INDICATIONS	2011 (Fr.)	2010 (Fr.)
Engagements envers des institutions de prévoyance (LPP)	23'788.40	0.00

Autres engagements hors bilan

Contrat de location Brünig Indoor	168'000.00	168'000.00
Convention de prestations de 2007 à 2016 avec la Fondation Musée suisse du tir	1'250'000.00	1'500'000.00

Le Comité de la Fédération sportive suisse de tir considère la convention avec la Fondation Musée suisse du tir comme charges destinées à la publicité et aux soins de l'image de marque. Pour cette raison aucune provision n'a été constituée pour cette convention.

Participations essentielles	2011 (Fr.)	2010 (Fr.)
Participation Brünig Indoor AG, Lungern	1'000'000.00	–

Au 1^{er} janvier 2011, la Fédération Sportive suisse de tir a repris de la Fondation «Foyer des tireurs» la participation de 1 million de Fr. au capital-actions de la Société Brünig Indoor AG, avec siège à Lungern (OW). Chaque année, le maintien de la valeur de la participation est vérifié au jour fixé du bilan. Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, l'on est en présence d'une dépréciation et un amortissement particulier correspondant est alors effectué.

Indications concernant l'évaluation des risques

Lors des séances mensuelles, le Comité de la Fédération sportive suisse de tir évalue constamment les risques afin d'assurer de décider les éventuelles mesures pour minimiser les risques. Mais une évaluation systématique et formelle documentée des risques n'a pas été effectuée.

Variations Comptes cartes-couronne	2011 (Fr.)	2010 (Fr.)
Cartes couronnes FSTRP au 1 ^{er} janvier	193'629	196'925
Sorties	–3'803	–3'296
Cartes-couronne FSTRP au 31 décembre	189'826	193'629
Cartes-couronne FST au 1 ^{er} janvier	85'571	89'204
Sorties	–1'980	–3'633
Cartes-couronne FST au 31 décembre	83'591	85'571
Cartes-couronnes FOST au 1 ^{er} janvier	35'002	36'322
Sorties	–1'098	–1'320
Cartes-couronnes FOST au 31 décembre	33'904	35'002
Total Cartes-couronne en circulation au 31 décembre	307'321	314'202

Annexes aux comptes annuel (Suite)

Fédération sportive suisse de tir			Budget 2011		Ist 2011	
Centres de coût principales	Coûts (Fr.)	Produits (Fr.)	Solde (+/-)	Coûts (Fr.)	Produits (Fr.)	Solde (+/-)
Fédération	582'500.00	30'200.00	-552'300.00	1'219'280.80	649'639.25	-569'641.55
Direction FST	1'638'600.00	4'057'000.00	2'418'400.00	1'699'629.47	4'051'743.41	2'352'113.94
Centre de comp. Formation/Prom. Relève	1'240'430.00	465'800.00	-774'630.00	1'096'979.36	585'915.50	-511'063.86
Carabine 300m	1'373'300.00	1'310'600.00	-62'700.00	1'373'023.50	1'363'700.40	-9'323.10
Carabine 10/50m	660'500.00	687'200.00	26'700.00	630'925.74	673'316.70	42'390.96
Pistolet	218'100.00	157'300.00	-60'800.00	183'642.97	147'457.85	-36'185.12
Centre de compétences Sport d'élite	2'147'000.00	473'000.00	-1'674'000.00	2'119'798.54	533'878.60	-1'585'919.94
Centre de compét. Organe de publication	1'030'000.00	1'107'000.00	77'000.00	1'174'150.85	1'215'009.49	40'858.64
Résultat opérationnel Fédération sportive suisse de tir			-602'330.00			-276'770.03

Details Centre de compétences Sport d'élite			Ist 2011	
Centres de coût	Coûts (Fr.)	Produits (Fr.)	Solde (+/-)	
Gestion sectorielle SpE	54'799.32	403'866.90	349'067.58	
Manifestations SpE	4'382.00	-	-4'382.00	
Projet olympique	15'728.65	-	-15'728.65	
Fusil olympique	18'402.50	2'217.85	-16'184.65	
Fusil non olympique	57'732.40	40'550.00	-17'182.40	
Fusil Juniors	6'082.92	-	-6'082.92	
Optimisation installation Hohenems (AT)	9'818.95	-	-9'818.95	
Pistolet olympique	4'422.35	-	-4'422.35	
Pistolet non olympique	22'500.47	20'000.00	-2'500.47	
Pistolet Juniors	81.00	-	-81.00	
Centres d'entraînement	255'894.83	49'154.70	-206'740.13	
Compétition participation olympique	275'479.62	4'646.75	-270'832.87	
CM/CE Elite olympique	84'852.65	4'294.00	-80'558.65	
Compétition participation non olympique	56'085.12	818.80	-55'266.32	
CM/CE Elite non olympique	28'356.75	-	-28'356.75	
Compétition participation Juniors	42'137.90	-	-42'137.90	
CM/EM Juniors	32'301.36	-	-32'301.36	
Entraîneurs/techniciens SpE olympiques	566'830.15	5'518.60	-561'311.55	
Entraîneurs/techniciens SpE non olympiques	77'997.55	177.80	-77'819.75	
Entraîneurs/techniciens Juniors SpE	160'319.55	-	-160'319.55	
Indemnités de base	345'592.50	2'633.20	-342'959.30	
Résultat Centre de compétences Sport d'élite	2'119'798.54	533'878.60	-1'585'919.94	

Annexes aux comptes annuel (Suite)

Aperçu crédit cadre Centre de compétences Sport d'élite pour la période olympique 2010–2012	Solde (+/-) (Fr.)
Crédit de cadre adopté lors de l'Assemblée des délégués 2010	5'045'000.00
Résultat Sport d'élite exercice 2010	-1'628'416.69
Résultat Sport d'élite exercice 2011	-1'585'919.94
Solde crédit de cadre pour la période 2012	1'830'663.37

Rapport de la Commission de gestion sur le contrôle restreint à l'attention de l'Assemblée des délégués de la Fédération sportive suisse de tir, Lucerne

En notre qualité de Commission de contrôle de gestion, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes (bilan, compte de profits et pertes, flux monétaire, pièces justificatives du capital des fonds et du capital de l'association et de l'annexe) de la Fédération sportive suisse de tir pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. En conformité avec les directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à un audit ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de direction alors que notre mission consiste à les vérifier. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle res-

treint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre révision, nous n'avons constaté aucun fait permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts ainsi qu'aux directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association.

Rapport sur la base d'autres prescriptions statutaires

Nous avons vérifié l'exactitude formelle et matérielle de la gestion de la FST, de ses organes et exploitations. Selon notre appréciation, la gestion est conforme à la loi suisse et aux statuts.

La Commission de gestion de la Fédération sportive suisse de tir

Peter Waser
Le Président

André Cattin
Réviseur en chef
Expert-réviseur agréé

Lucerne, le 24 février 2012

Annexes aux comptes annuel (Suite)

7.0 RAPPORT D'ACTIVITÉ

Finalité/organisation de la Fédération

La Fédération sportive suisse de tir (FST) est l'organisation faîtière des tireurs et tireuses suisses. Elle encourage le tir comme sport de masses et de haut niveau, à tous âges, dans les domaines du:

- tir sportif
- tir sportif de compétition
- tir en dehors du service

La FST est une fédération sportive. Elle représente les intérêts des tireuses et des tireurs face aux autorités comme au public. Elle défend l'idée d'une Suisse libérale et démocratique autant que fédéraliste. Elle est partisane d'une défense nationale crédible. La FST est une fédération au sens de l'article 60 (et suivants) du CC.

Organes dirigeants de la Direction associative

Nom	Prénom	Fonction	Durée de fonction	Degré d'occupation
Andres	Dora	Présidente	Jusqu'à avril 2014	Bénévolat
von Känel	Andreas	Vice-président	Jusqu'à avril 2014	Bénévolat
von Känel	Andreas	Chef de la Division Fusil, 10/50m	Jusqu'à avril 2014	Bénévolat
Siegenthaler	Daniel	Chef de la Division Fusil, 300m	Jusqu'à avril 2012	Bénévolat
Röthlisberger	Paul	Chef de la Division Pistolet	Jusqu'à avril 2014	Bénévolat
Filippini	Luca	Membre du Comité	Jusqu'à avril 2014	Bénévolat
Kuratle	Werner	Membre du Comité	Jusqu'à avril 2014	Bénévolat

Personnes responsables à la Direction

Nom	Prénom	Fonction	Durée de fonction	Degré d'occupation
Nyfelner	Patrick	Directeur	Depuis août 2010	100%

Organe de révision (Commission de gestion)

Nom	Prénom	Fonction	Durée de fonction
Waser	Peter	Président	Jusqu'à avril 2014
Cattin	André Francis	Membre/réviseur en chef	Jusqu'à avril 2012
Gerber	Robert	Membre	Jusqu'à avril 2012
Bösch	Roger	Membre/réviseur en chef suppléant	Jusqu'à avril 2014

Les personnes/organisations suivantes sont considérées comme proches

- Organes dirigeants de la Direction associative
- Fondation «Haus der Schützen», Lucerne

Montant total des indemnités à:

	2011 (Fr.)	2010 (Fr.)
Organes dirigeants de la Direction associative et de la Direction administrative:	315'098.25	320'640.95

Annexes aux comptes annuel (Suite)

Description des prestations fournies en référence aux objectifs fixés (il est renvoyé aux développements dans le rapport annuel)

Centre de compétence, sport d'élite

Objectifs fixés pour l'année de référence:

1. Atteindre des places de quotas pour les Jeux olympiques de 2012.
2. Décrocher des places de podium lors des compétitions internationales et des championnats d'Europe.
3. Réglementation et initiation pour la succession du chef du tir sportif.
4. Cumul d'expériences avec le système de classement et d'indemnisation pour le Cadre du tir sportif.
5. Respect des contraintes financières du crédit global, dans le centre de compétence du tir sportif, pour l'année 2011.

Prestations fournies durant l'année de référence:

L'objectif *partiel 1* a pu être mis en œuvre, avec 5 places de quotas gagnées jusqu'à présent. Dernière possibilité de gagner des places de quotas: le championnat d'Europe 2012 de tir à air comprimé, en Finlande.

L'objectif *partiel 2* a été réalisé partiellement. Après un démarrage en douceur lors du championnat d'Europe de tir à air comprimé à Brescia, et des deux premières coupes du monde, les objectifs ont pu être réalisés, surtout dans la deuxième moitié de la saison. En particulier lors du championnat d'Europe de Petit calibre à Belgrade, les compétiteurs ont remporté des succès, avec au total 2 places de quotas et 1 médaille dans le domaine olympique, et 7 médailles dans le domaine non olympique.

L'objectif *partiel 3* a été mis en œuvre conformément au plan.

L'objectif *partiel 4* a pu être mis en œuvre. Il sera recouru aux expériences ainsi cumulées pour l'élaboration de la structure 2013–2016.

L'objectif *partiel 5* a été probablement atteint. On part de l'idée que le crédit global a pu être respecté.

Secteur de service AUN/Promotion de la relève/Juges/Formation

Objectifs fixés pour l'année de référence:

1. Formation de la jeunesse: Initiation à des contenus de formation homogènes dans la formation de la jeunesse, dans le domaine de l'entraînement psychologique.
2. Formation des entraîneurs: tenue et évaluation du cours A d'entraîneur = désormais un entraîneur de relève en local.
3. Promotion de la relève (NWF): développement de l'instrument de sélection PISTE avec paramètres spécifiques à la discipline sportive, d'après les impératifs de la SOA.
4. Promotion de la relève: mise en œuvre du concept de promotion de la relève, avec lancement d'un emplacement labellisé.
5. Projet scientifico-sportif: Démarrage et sécurisation du financement du projet scientifico-sportif «Précision du mouvement dans le tir à la carabine à air comprimé», de l'Université de Berne.

Prestations fournies durant l'année de référence

L'objectif *partiel 1* a été mis en œuvre avec la formation continue de plus de 400 moniteurs J+S, recourant à la nouvelle brochure J+S «Psyche». Le secteur de service espère que la mise en œuvre pratique des connaissances transmises interviendra aussi dans la formation de la jeunesse.

L'objectif *partiel 2* a pu être mis en œuvre; après l'évaluation du programme didactique, des adaptations modérées sont nécessaires pour le prochain Cours d'entraîneur A en 2012.

L'objectif *partiel 3* a été atteint. L'instrument de sélection PISTE a été complété avec des paramètres supplémentaires, tels que tests de performances spécifiques à la discipline sportive au moyen du simulateur d'analyse Scatt, et le paramètre d'évolution des performances.

L'objectif *partiel 4* est réalisé: le démarrage du 1^{er} emplacement labellisé de Teufen, avec 5 athlètes de la promotion de la relève, a pu être mis en œuvre en août.

L'objectif *partiel 5* a été également réalisé: le projet du professeur Ernst-Joachim Hossner (de l'Université de Berne) est soutenu par la Commission fédérale des sports (CFS) à hauteur de quelque CHF 97'000.00, et par Swiss Olympic à hauteur d'environ CHF 20'000.00. Ainsi le financement de la suite du programme de recherche pour 2012 est-il assuré.

Sport de masse

Objectifs fixés pour l'année de référence:

1. Mise en œuvre des règles partiellement révisées pour le tir sportif.
2. Maintien de la participation au tir fédéral en campagne, comme plus important événement de sport de masse à la FST.
3. Optimisation de l'attrait des compétitions de la Fédération, avec pour but de stopper les reculs de participation.

Prestations fournies durant l'année de référence:

L'objectif *partiel 1* a pu être mis en œuvre. Les règles pour le tir sportif ont été actualisées et optimisées, via une révision partielle.

L'objectif *partiel 2* a pu être réalisé en partie selon l'ampleur espérée, avec un recul des participants seulement très modéré (0,71 %).

L'objectif *partiel 3* n'a été que partiellement mis en œuvre. Pour atteindre ces objectifs, il faut encore d'autres efforts pour l'offre de compétitions et pour l'exécution finale.

Annexes aux comptes annuel (Suite)

Centre de compétition pour la communication

Objectifs fixés pour l'année de référence:

1. Réduction des coûts de la publication associative à tous les niveaux possibles.
2. Accroissement de l'attractivité du produit. Préparation de la transition, du journal au magazine.
3. Dès le 1^{er} janvier 2012 paraîtra une nouvelle publication associative, attrayante et finançable.
4. Usage des possibilités techniques modernes.
5. Chaque membre devient un abonné.

Prestations fournies durant l'année de référence:

L'objectif *partiel 1* a été atteint, au travers du congé donné pour les locaux de bureaux centraux à Zurich, pour fin avril 2011.

Le passage à Home Office a réussi. Le transfert des listes de classement sur le site web de la FST a permis des réductions de volume.

L'objectif *partiel 2* a été atteint, un espace pour une attrayante partie iconographique ayant été créé dans le journal. La prise en charge de la mise en page par la Rédaction n'a cependant pas réussi, faute d'avoir satisfait aux prérequis techniques. L'équipe de rédaction en poste jusqu'alors a mis un terme à ses fonctions en automne, ouvrant ainsi la voie à l'arrivée d'un nouveau team. Les thèmes inédits issus d'autres disciplines sportives du tir, de même que les comptes-rendus politiques, ont été salués par la plupart des lecteurs.

L'objectif *partiel 3* a été atteint: le nouveau magazine a bien démarré, la qualité est au rendez-vous et le rapport prix/prestation se présente avantageusement. Une première action de recrutement a amené plus de 200 abonnements. Le «Tir Suisse» en ligne fonctionne également.

L'objectif *partiel 4* a été atteint, en tenant particulièrement compte des exigences liées aux actuels contenus en ligne et Facebook.

L'objectif *partiel 5* ne pourra probablement être atteint qu'en 2014, avec le nouveau modèle de cotisations.

Depuis 45 ans:

A la pointe de la technique système idéal, performant et fiable

- Travaux de réparation et d'entretien ainsi que service de pièce de rechange pour tous rameneurs manufacturés
- Travaux de réparation et d'entretien des pièges à balles de marque RUAG, INAUEN et ACO
- Remise en état, réparations des pièges à balles du système INAUEN

Livrage de suite: Pièges à balles 300m sans remplissage de granulé de caoutchouc

Pièges à balles
tous calibres
toutes distances

Installations de cibleries
et rameneurs pour toutes disciplines
et toutes distances

**Pare-balles
de
sécurité**



info@leu-helfenstein.ch

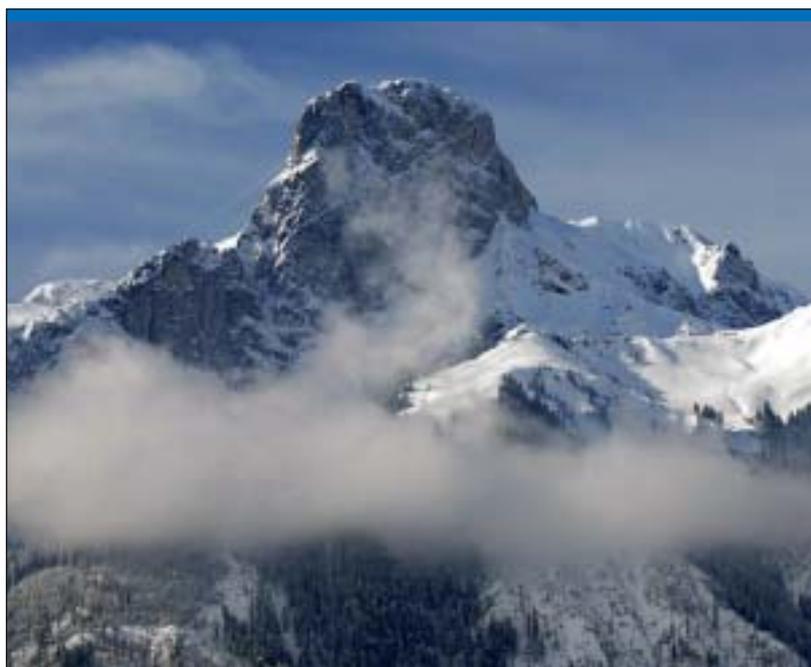
www.leu-helfenstein.ch

Budget 2012

Fédération sportive suisse de tir			Avoirs 2011			Budget 2012
Centres de coût principales	Coûts (Fr.)	Produits (Fr.)	Solde (+/-)	Produits (Fr.)	Produits (Fr.)	Solde (+/-)
Fédération	1'219'280.80	649'639.25	-569'641.55	523'100.00	39'200.00	-483'900.00
Direction FST	1'338'376.12	4'051'743.41	2'713'367.29	1'205'900.00	4'073'000.00	2'867'100.00
Centre de compét. Formation/Prom. Relève	1'348'554.81	585'915.50	-762'639.31	1'389'500.00	507'300.00	-882'200.00
Centre de compétences Sport populaire	109'677.90	–	-109'677.90	188'050.00	–	-188'050.00
Fusil 300m	1'373'023.50	1'363'700.40	-9'323.10	1'306'500.00	1'370'100.00	63'600.00
Carabine 10/50m	630'925.74	673'316.70	42'390.96	630'000.00	671'600.00	41'600.00
Pistolet	183'642.97	147'457.85	-36'185.12	184'900.00	149'500.00	-35'400.00
Centre de compétences Sport d'élite	2'119'798.54	533'878.60	-1'585'919.94	1'846'810.00	397'000.00	-1'449'810.00
Centre de compét. Organe de publication	1'174'150.85	1'215'009.49	40'858.64	1'152'300.00	1'190'000.00	37'700.00
Résultat opérationnel Fédération sportive suisse de tir			-276'770.03			-29'360.00
Centre de compétences Sport d'élite						
Gestion sectorielle SpE	54'799.32	403'866.90	349'067.58	45'900.00	370'000.00	324'100.00
Manifestations SpE	4'382.00	–	-4'382.00	–	–	–
Projet olympique (Cadre olympique inclus)	15'728.65	–	-15'728.65	68'200.00	–	-68'200.00
Fusil olympique	18'402.50	2'217.85	-16'184.65	62'100.00	–	-62'100.00
Fusil non olympique	57'732.40	40'550.00	-17'182.40	–	–	–
Fusil Juniors	6'082.92	–	-6'082.92	–	–	–
Optimisation installations Hohenems (AT)	9'818.95	–	-9'818.95	–	–	–
Pistolet olympique	4'422.35	–	-4'422.35	50'700.00	–	-50'700.00
Pistolet non olympique	22'500.47	20'000.00	-2'500.47	–	–	–
Pistolet Juniors	81.00	–	-81.00	–	–	–
Relève	–	–	–	5'200.00	–	-5'200.00
Centres d'entraînement	255'894.83	49'154.70	-206'740.13	182'154.00	27'000.00	-155'154.00
Compétitions participation olympique	275'479.62	4'646.75	-270'832.87	–	–	–
CM/CE Elite olympique	84'852.65	4'294.00	-80'558.65	–	–	–
Compétitions participation non olympique	56'085.12	818.80	-55'266.32	–	–	–
CM/CE Elite non olympique	28'356.75	–	-28'356.75	–	–	–
Compétitions participation Juniors	42'137.90	–	-42'137.90	–	–	–
CM/CE Juniors	32'301.36	–	-32'301.36	–	–	–
CM/CE	–	–	–	66'845.00	–	-66'845.00
Groupe principal IWK	–	–	–	89'046.00	–	-89'046.00
Groupe principal WC	–	–	–	93'170.00	–	-93'170.00
CE 300m	–	–	–	53'900.00	–	-53'900.00
CE 25m	–	–	–	22'020.00	–	-22'020.00
CISM Concours	–	–	–	4'000.00	–	-4'000.00
Entraîneurs/techniciens SpE olympiques	566'830.15	5'518.60	-561'311.55	751'575.00	–	-751'575.00
Entraîneurs/techniciens SpE non olympiques	77'997.55	177.80	-77'819.75	–	–	–
Entraîneurs/techniciens Juniors SpE	160'319.55	–	-160'319.55	–	–	–
Indemnités de base	345'592.40	2'633.20	-342'959.20	352'000.00	–	-352'000.00
Résultat Centre de compétences Sport d'élite			-1'585'919.84			-1'449'810.00

Budget 2012 (Suite)

Centre de compétences Organe de publication officiel			Avoirs 2011			Budget 2012
	Coûts (Fr.)	Produits (Fr.)	Solde (+/-)	Produits (Fr.)	Produits (Fr.)	Solde (+/-)
Produits abonnements Organe de publication officiel	–	993'396.50	993'396.50	–	990'000.00	990'000.00
Publicités et annonces	–	207'612.99	207'612.99	–	200'000.00	200'000.00
Charges de personnel	611'897.60	–	–611'897.60	528'900.00	–	–528'900.00
Charges locatives	9'492.40	–	–9'492.40	25'000.00	–	–25'000.00
Layout	100'800.00	–	–100'800.00	85'000.00	–	–85'000.00
Traductions	22'532.55	–	–22'532.55	15'000.00	–	–15'000.00
Impression et expédition	285'576.67	–	–285'576.67	428'000.00	–	–428'000.00
Charges publicitaires	103'468.83	–	–103'468.83	50'000.00	–	–50'000.00
Autres immobilisations corporelles	26'382.80	–	–26'382.80	20'400.00	–	20'400.00
Résultat Centre de compétences Organe de publication officiel			40'858.64			37'700.00



RUAG

- Un produit de technologie de pointe pour extrême précision à 50 m.
- Cartouche idéale pour les tirs de concours et d'entraînement avec fusils de petit calibre, postolets et pistolets de sport, ainsi que pour d'autres armes de calibre .22, long rifle.



La légende renaît: La nouvelle RWS Stockhorn Special

RUAG Ammotec SA

Uttigenstrasse 67 · 3602 Thun · Suisse

Tél. +41 33 228 28 79 · Fax. +41 33 228 26 44 · sales.ammotec@ruag.com · www.ruag.com

Bilan global fondation «Foyer des tireurs» et cofondation «Sport de tir»

1. Bilan

ACTIFS			
Fonds de roulement	Données complém.	31.12.2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
Avoir en banque		807'538.50	543'899.61
Créances		46'585.36	5'286.55
Avoir impôts anticipés		7'338.48	9'613.99
Avoir T.V.A. / Impôts préalables T.V.A.		5'598.37	1'225.32
Compte en liaison avec la cofondation		0.00	999.99
Actifs transitoires		26'599.37	9'540.54
		893'660.08	570'566.00
Valeurs immobilisées			
Titres	2.2	1'051'236.00	1'226'615.00
Immeuble Lidostrasse 6, Lucerne	2.1	5'861'895.05	5'861'895.05
Réévaluation immeuble		-2'166'000.00	-1'996'000.00
		<i>3'695'895.05</i>	<i>3'865'895.05</i>
Mobilier		56'125.00	6'500.00
		4'803'256.05	5'099'010.05
Fortune particulière du fonds et le la Cofondation			
Investissements financiers et avoirs	2.2/2.3	5'358'841.63	6'821'240.12
		5'358'841.63	6'821'240.12
TOTAL DES ACTIFS		11'055'757.76	12'490'816.17
PASSIFS			
Capitaux étrangers	Données complém.	31.12.2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
Créanciers fondation		15'495.95	18'084.80
Créanciers cofondation		0.00	1'721.60
Décompte T.V.A. / Taxe T.V.A. sur chiffre d'affaires		3'450.77	529.67
Compte-courant avec FST		0.00	744.45
Fonds de renouvellement et de remplacement		478'186.00	457'267.00
Passifs transitoires Fondation		24'118.65	41'171.75
Passifs transitoires Cofondation		6'500.00	5'000.00
		527'751.37	524'519.27
Capitaux de fonds			
Prêt de fonds FST (Fonds de soutien)		347'500.00	347'500.00
Prêt de fonds FST (Fonds de la relève)		510'000.00	630'000.00
		857'500.00	977'500.00
Fortune affectée Cofondation «Sport de tir»			
Fortune affectée au 01.01.		5'837'018.52	5'947'816.86
Rétrocession participation «Brünig Indoor» à FST	2.4	-1'000'000.00	0.00
Excédent des charges/ de prélèvement		-342'176.89	-110'798.34
Fortune affectée au 31.12.		4'494'841.63	5'837'018.52
Capital de la fondation «Foyer des tireurs»			
Capital de fondation au 01.01.		5'151'778.38	5'109'105.41
Produit annuel		23'886.38	42'672.97
Capital de fondation au 31.12.		5'175'664.76	5'151'778.38
TOTAL DES PASSIFS		11'055'757.76	12'490'816.17

2. Total du compte d'exploitation Fondation «Foyer des tireurs» et Cofondation «Sport de tir»

PRODUITS		
	01.01.–31.12.2011 (Fr.)	01.01.–31.12.2010 (Fr.)
Produit des titres	146'680.05	149'583.49
Produit intérêts bancaires	391.67	336.79
Produit location	350'648.55	370'514.31
Produit frais accessoires	40'393.40	44'391.68
Recouvrement amortissements Participation «Brünig Indoor»	100'000.00	0.00
Prélèvement du prêt de fonds FST (Fonds de soutien)	0.00	52'500.00
Prélèvement du prêt de fonds FST (Fonds de la Relève)	120'000.00	90'000.00
Prélèvement de la fortune affectée de la Cofondation «Sport de tir»	342'176.89	110'798.34
TOTAL DES PRODUITS	1'100'290.56	818'124.61

CHARGES		
	01.01.–31.12.2011 (Fr.)	01.01.–31.12.2010 (Fr.)
Produits des titres	263'079.66	122'910.70
Charges d'intérêts capitaux de fonds	8'903.80	11'200.00
Charges d'entretien et d'exploitation immeuble	75'441.97	83'782.97
Assurances	6'357.80	5'514.55
Amortissement immeuble	170'000.00	170'000.00
Amortissement mobilier	3'455.00	2'200.00
Apport au Fonds de renouvellement et de remplacement	50'000.00	50'000.00
Frais du personnel	9'496.70	9'775.90
Frais de gestion	41'248.03	42'521.40
Comptabilité, révision, conseils juridiques	40'712.60	26'271.77
Frais et taxes bancaires, taxes des émissions, honoraires gestion de la fortune	38'676.79	37'673.83
Perte débiteurs	99.35	0.00
Autres charges	2'673.43	2'521.77
Impôts	11'259.05	18'578.75
Contribution d'exploitation FST	0.00	50'000.00
Autres contributions prélevées de la Cofondation	235'000.00	0.00
Versement prélèvement de fonds à la FST	120'000.00	142'500.00
TOTAL DES CHARGES	1'076'404.18	775'451.64

PRODUIT ANNUEL	23'886.38	42'672.97
-----------------------	------------------	------------------

3. Compte d'exploitation Fondation «Foyer des tireurs»

PRODUITS		
	01.01.–31.12.2011 (Fr.)	01.01.–31.12.2010 (Fr.)
Produit des titres	31'108.65	31'459.85
Produits intérêts bancaires	391.67	336.79
Produit location	350'648.55	370'514.31
Produits frais accessoires	40'393.40	44'391.68
TOTAL DES PRODUITS	422'542.27	446'702.63
CHARGES		
	01.01.–31.12.2011 (Fr.)	01.01.–31.12.2010 (Fr.)
Produits des titres	25'379.00	22'624.69
Charges d'entretien et d'exploitation immeuble	75'441.97	83'782.97
Assurances	6'357.80	5'514.55
Amortissement immeuble	170'000.00	170'000.00
Amortissement mobilier	3'455.00	2'200.00
Apport au Fonds de renouvellement et de remplacement	50'000.00	50'000.00
Frais du personnel	9'496.70	9'775.90
Frais de gestion	20'648.83	24'821.40
Comptabilité, révision et conseils juridiques	22'235.00	12'655.02
Frais et taxes bancaires, taxes des émissions	1'609.61	1'581.69
Perte débiteurs	99.35	0.00
Autres charges	2'673.58	2'494.69
Impôts	11'259.05	18'578.75
TOTAL DES CHARGES	398'655.89	404'029.66
PRODUIT ANNUEL	23'886.38	42'672.97

4. Compte d'exploitation de la Cofondation «Sport de tir»

PRODUITS		
	2011 (Fr.)	01.01.–31.12.2010 (Fr.)
Produits des titres et intérêts	115'571.40	118'123.64
Rétrocession amortissement participation «Brünig Indoor»	100'000.00	0.00
TOTAL DES PRODUITS	215'571.40	118'123.64

4. Compte d'exploitation de la Cofondation «Sport de tir» (Suite)

CHARGES		
	01.01.–31.12.2011 (Fr.)	01.01.–31.12.2010 (Fr.)
Produits des titres	237'700.66	100'286.01
Charges d'intérêts capitaux de fonds	8'903.80	11'200.00
Contribution d'exploitation FST	0.00	50'000.00
Autres contributions prélevées de la Cofondation	235'000.00	0.00
Frais de gestion	20'599.20	17'700.00
Comptabilité, révision et conseils juridiques	18'477.60	13'616.75
Frais et taxes bancaires, taxes des émissions honoraires gestion de la fortune	37'067.18	36'092.14
Autres charges	-0.15	27.08
TOTAL DES CHARGES	557'748.29	228'921.98

CHANGEMENT DES CAPITAUX DE FONDS		
	01.01.–31.12.2011 (Fr.)	01.01.–31.12.2010 (Fr.)
Prélèvement du prêt de fonds FST (Fonds de soutien)	-	52'500.00
Prélèvement du fonds FST (Fonds de la Relève)	120'000.00	90'000.00
Versement des prélèvements de fonds à la FST	-120'000.00	-142'500.00
RÉSULTAT DES PRÉLÈVEMENTS DE FONDS	0.00	0.00

EXCÉDENT DES CHARGES

-342'176.89

-110'798.34

(Prélèvement de la fortune affectée à la Cofondation «Sport de tir»)

5. Données complémentaires

1.0 INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA FONDATION

1.1 But de la Fondation

Fondation «Foyer des tireurs»

La Fondation a pour but d'exploiter le bien immobilier sis à la Lidostrasse 6 en tant que «Foyer des tireurs» et de la maintenir à la Fédération sportive suisse de tir (FST).

Cofondation non autonome «Sport de tir»

La Cofondation «Sport de tir» a pour but de soutenir le tir obligatoire et la formation policière par des manifestations, des projets et des concours, de soutenir la formation et le perfectionnement d'experts et des moniteurs de Jeunesse+ Sport, de promouvoir le sport de tir en tant que sport populaire et sport d'élite, de soutenir et de mettre en œuvre les projets initiés pour Jeunesse+ Sport par l'Office fédéral du Sport, ainsi que de soutenir tous les projets en rapport avec le sport de tir.

Pour réaliser ces objectifs, une contribution en forme de dividende est versée à la FST et à ses membres dans le cas où les montants de couverture versés à la FST par la Confédération et les cantons ne suffiraient pas ou ne seraient pas versés du tout pour remplir les tâches qui sont déléguées à la FST et à ses membres selon les dispositions et les conventions du droit fédéral et cantonal.

5. Données complémentaires (Suite)

1.2 Bases légales

Fondation «Foyer des tireurs»

Acte de fondation et Règlement d'organisation du Conseil de fondation du 13.06.2007 approuvés par le Conseil municipal de la Ville de Lucerne (en tant qu'autorité de surveillance) par décision du 13.06.2007.

Cofondation non autonome «Sport de tir»

Acte de donation, Statuts, Règlement d'organisation et Règlement sur les placements du 13.06.2007 approuvés par le Conseil municipal de la Ville de Lucerne (en tant qu'autorité de surveillance) par décision du 13.06.2007.

1.3 Conseil de Fondation de la Fondation «Foyer des tireurs» et de la Cofondation «Sport de tir»

Dr. Ulrich Fässler, Luzern	Président	
Clemens Poltera, Rona	Membre	
Alois Zahner, Bettingen	Membre	
Luca Filippini, Sonvico	Membre	dès le 01.01.2011
Siegfried Meier, Kappel SO	Membre	dès le 01.10.2011
Peter Schmid, Münchenbuchsee	Membre	jusqu'au 31.12.2010
Armin Bohren, Ste-Croix	Membre	jusqu'au 31.12.2010
Dora Andres, Schüpfen	Membre	jusqu'au 31.12.2010

1.4 Administrateurs

Urs Weibel, Kandersteg	jusqu'au 31.12.2011
Patrick Nyfeler, Ebikon	dès le 01.01.2012

2.0 AUTRES DONNÉES

2.1 Valeur assurance incendie des valeurs immobilisées

	2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
Immeuble, Lidostrasse 6, Lucerne	5'657'000.00	5'657'000.00

2.2 Titres et placements financiers

Taux d'évaluation au jour fixé du bilan	– Avoirs en banque	à la valeur nominale
	– Titres, placements cotés	à la valeur du marché
	– Conversion de monnaies étrangères	au cours de la banque

2.3 Composition des placements en capital et des avoirs de la fortune particulière de la Fondation et de la Cofondation

	2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
LUKB, dépôt de gestion de fortune	2'918'507.07	3'390'596.25
LUKB, dépôt de titres	6'999.96	28'179.52
Cornèr Bank, dépôt de gestion de fortune	1'949'782.15	0.00
Valiant Bank, dépôt de gestion de fortune	0.00	2'428'946.11
Valiant Bank, dépôt de titres	0.00	34'577.34
Titres en transfert	384'928.71	0.00
Participation «Brünig Indoor Lungern»	0.00	900'000.00
Avoirs impôts anticipés et impôts à la source des valeurs étrangères	23'669.46	24'725.78
Intérêt couru	18'636.28	15'215.11
Autres avoirs transitoires	56'318.00	0.00
Compte en liaison avec la Fondation «Foyer des tireurs»	0.00	–999.99
Total des placements en capital et des avoirs	5'358'841.63	6'821'240.12

Selon le contrat de donation et les Statuts de la Cofondation «Sport de tir», la fortune de la Cofondation doit être placée selon les directives sur les placements de la LPP. Au 31.12.2011, les placements de la fortune de la Cofondation respectent les directives sur les placements de la LPP, respectivement de l'OPP 2 – hormis l'exception suivante: Le 31.12.2011, la part des avoirs bancaires en Fr. et en monnaies étrangères placée auprès de la Banque Cornèr a dépassé la limite de 10% autorisée par débiteur selon l'article 54 al. 1 OPP 2, **de 18.3% de la fortune globale.**

Le Conseil de fondation relève que le dépassement a provisoirement été constitué par le transfert du dépôt de gestion de fortune de la banque Valiant à la banque Cornèr à la fin de l'année 2011. Cependant, par la reprise de la gestion du dépôt par la banque Cornèr en 2012, la part correspondante de la fortune passera à nouveau en-dessous de la limite par débiteur autorisée. En outre, le Conseil de fondation estime que la sécurité des placements de la fortune et le but de la Fondation n'ont pas été compromis par le dépassement provisoire de la limite par débiteur autorisée.

2.4 Rétrocession de la participation «Brünig Indoor Société anonyme, Lungern» à la Fédération sportive suisse de tir (FST)

Le 10.02.2011, le Conseil de fondation a décidé de rétrocéder à la FST la participation «Brünig Indoor Société anonyme, Lungern» au prix initial d'acquisition de 1'000'000.– Fr. Le service des contributions du canton de Lucerne a préalablement admis la rétrocession sans gain et fiscalement neutre à charge des capitaux affectés à la Cofondation «Sport de tir».

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de Fondation de la Fondation «Foyer des tireurs», Lucerne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (le bilan, le compte d'exploitation et ses annexes) et la gestion de la Fondation «Foyer des tireurs» pour l'exercice écoulé, arrêté au 31 décembre 2011.

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels et de la gestion, tandis que notre tâche consiste à les vérifier. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales en matière de qualification et d'indépendance. Notre révision a été effectuée selon les standards suisses de la révision restreinte. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser cette révision de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. La révision restreinte comprend des consultations et des vérifications analytiques, ainsi qu'un contrôle détaillé, adapté aux circonstances, des documents disponibles de l'entreprise. Au contraire,

les vérifications du déroulement de l'exploitation de l'entreprise et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et des contrôles supplémentaires à la recherche d'infractions ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de cette révision. La vérification de la gestion consiste à apprécier si les conditions d'une gestion conforme à la loi, aux actes et au règlement sont réunies; il ne s'agit pas de vérifier l'opportunité de celle-ci.

Selon le contrat de donation et les Statuts de la Cofondation «Sport de tir», la fortune de la Cofondation doit être placée selon les prescriptions sur les placements de la LPP. Nous rendons attentif au fait que les avoirs en banque soldés au 31.12.2011 auprès d'un institut bancaire dépassent la limite par débiteur de 10% autorisée selon l'article 54 al. 1 OPP 2. Nous renvoyons aux explications sous chiffre 2.3 des Données complémentaires des comptes annuels 2011.

Selon notre révision, hormis les dérogations indiquées dans le paragraphe précédent, nous n'avons pas constaté de faits dont nous pourrions en déduire que les comptes annuels et la gestion ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation de la Fondation «Foyer des tireurs», au contrat de donation et aux statuts de la Cofondation «Sport de tir», ainsi qu'aux règlements.

Lucerne, 2 février 2012

BDO AG

Bruno Purtschert
Expert-réviseur agréé

Josef Kiener
Réviseur en chef
Expert-réviseur agréé

Comptes annuels 2011 de la Fondation «Musée suisse du tir»

Selon l'article 50 des Statuts de la Fédération sportive suisse de tir, les comptes annuels des fondations auxquels la Fédération participe doivent être portés à la connaissance de l'AD avec les comptes ordinaires de la Fédération.

Les comptes 2011 de la fondation «Musée suisse du tir» se présentent comme suit:

1. Bilan

ACTIFS		
Comptes annuels	31.12.2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
Liquidités	361'858.51	314'083.77
Autres capital en circulation	5'627.15	5'227.19
Valeurs immobilisées*	881'969.79	907'696.58
TOTAL ACTIFS	1'249'455.45	1'227'007.54
PASSIFS		
Comptes annuels	31.12.2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
Capital étranger à court terme	36'400.10	27'359.95
Capital propre	1'200'000.00	1'200'000.00
Résultat annuels		
· Fondation	-14'226.22	+ 6'227.31
· Exploitation	818.46	- 5'874.90
(le solde du résultat des années précédentes compris)	-13'055.35	+ 352.41
TOTAL PASSIFS	1'249'455.45	1'227'007.54

* La valeur des biens d'exposition et immobiliers «Bernastrasse 5» a été placée dans les valeurs immobilisées pour franc 1.00 chacun.

2. Total du Compte de résultats

RÉSULTAT		
Comptes annuels	31.12.2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
Contribution FST	250'000.00	250'000.00
Autres Produits	30'869.00	23'459.25
TOTAL RÉSULTAT	280'869.00	273'459.25
CHARGES		
Comptes annuels	31.12.2011 (Fr.)	31.12.2010 (Fr.)
Charges des articles de commerce	397.40	965.00
Charges du personnel	190'563.70	177'151.20
Frais de voyage, de représentation et charges publicitaires	30'476.32	34'822.76
Charges de matériel	28'959.73	35'619.75
Resultat financiers	15'217.56	-19'459.47
Charges immobilières	32'281.65	25'254.15
Résultat annuels	13'407.76	-19'813.08
TOTAL CHARGES	280'869.00	273'459.25

Le conseil de fondation de la Fondation «Musée suisse du tir» a décidé de reporter le solde de francs 13'055.35 sur les comptes annuels 2011.

Sponsors d'or

Helsana

cornercard

polytronic

Heineken
Switzerland

SIUS 


HUGUENIN™
Haut Médailleur depuis 1868

Sponsors de bronze

nationale
suisse

KROMER
www.kromer.ch

Sponsors de compétition


Ambühl GmbH
AUSZEICHNUNGEN


Blum
WAPPEN

Sponsor d'équipement de l'équipe nationale

BLEIKER 

 Morini
Competition Arm S.A.

RUAG

 GRONIG+HELMIGER
AG

ALLTEX 

 SOTTSSASS

 Ypsilon

 FRED

 GERNER

champion 

mp  hörschutzberatung

Donateurs



Procès-verbal de la 10^e Assemblée générale ordinaire de la Fédération sportive suisse de tir, samedi, 30 avril 2011, à 10h00, au Centre culturel et de congrès, à Aarau

Présents:	Délégué(e)s:	278	(32 membres d'honneur ayant droit au vote inclus)
	Comité:	6	
	Total ayants droit au vote:	284	
	Invité(e)s:	112	
	Cadres FST:	23	(collaborateurs/-trices FST inclus)
Total:	419		

Bureau:	Présidence:	Dora Andres, présidente	
	Membres:	<ul style="list-style-type: none"> – Andreas von Känel, vice-président/chef C 10/50m/Comité Tir – Luca Filippini, Comité controlling – Werner Kuratle, Comité controlling – Paul Röthlisberger, chef Division Pistolet/Comité Tir – Daniel Siegenthaler, chef Division F 300m/Comité Tir 	
	Scrutateurs:	<ol style="list-style-type: none"> 1. B. Lampert 2. R. Jordi 3. H. Sameli 4. M. Weber 5. H. Reichenbach 6. H. Müller 	<ul style="list-style-type: none"> Rempl. 1 H. Gränicher, Sekretär MV Rempl. 2 A. Zezza Rempl. 3 U. Blaser Rempl. 4 H. Vogt Rempl. 5 F. Weiss Rempl. 6 V. Zaugg

Presse:	<ul style="list-style-type: none"> – Rédaction «TirSuisse» – Heinz Bolliger, rédaction «Schützen-König» – Représentants de la presse locale
----------------	--

Traduction:	Bureau d'interprètes Furet, Berne (d/f)
--------------------	---

Procès-verbal:	Patrick Nyfeler, directeur de la FST
-----------------------	--------------------------------------

**Ordre
du jour:**

1. Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués du 24 avril 2010 à Landquart	54
2. Rapport annuel 2010	55
3. Comptes annuels 2010:	56
3.1 Fédération sportive suisse de tir: approbation	56
3.2 Fondations «Foyer des Tireurs» et «Musée suisse du tir»: prise de connaissance	56
4. Budget pur l'année 2011: approbation	57
4.1 Situation financière 2011–2013: information	57
4.2 Budget 2011: approbation	57
5. Cotisation unique et taxes de licence pour l'année 2012: approbation	58
6. Élections	58
7. Nomination de membres d'honneur	59
8. Informations	60
8.1 État d'avancement de la mise en œuvre du Concept de promotion de la Relève	60
8.2 Tune des tireurs: rapport intermédiaire	60
8.3 Organe de publication officiel dès 2012	61
8.4 Assemblée des délégués 2012	61
9. Divers	61

Salutations

Mme Dora Andres (présidente de la FST) salue les représentants politiques, des autorités, de l'armée et du sport ainsi que les délégués, les représentants des sponsors et de la presse en ouverture de la 10^e Assemblée des délégués de la FST. Au nom du Comité, elle est ravie de saluer autant de personnes et remercie la Ville d'Aarau ainsi que le Centre culturel et de congrès d'Aarau de l'accueil. Dora Andres informe que c'est à Aarau que la FST fut fondée en 1824. Il est de coutume d'organiser l'Assemblée des délégués dans le canton où la dernière Fête fédérale de tir a eu lieu. L'Assemblée des délégués permet également de déterminer la situation de la Fédération par rapport au paysage sportif suisse, sa position par rapport aux thèmes politiques et ses choix par rapport à des temps qui deviennent de plus en

plus difficiles. La longue liste des invités a été mise en circulation. De ce fait, elle renonce à saluer individuellement chacune des personnes invitées et salue particulièrement M. le Conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du DDPS ainsi que M. le Conseiller d'Etat Alex Hürzeler, chef du Département de la formation, de la culture et du sport du canton d'Argovie.

Hommages aux camarades défunts

Mme Dora Andres rappelle que plusieurs membres d'honneur, amis et camarades de tir nous ont définitivement quittés au cours de l'année et relève que «l'hommage rendu aux défunts est l'expression de notre affliction partagée et de notre gratitude pour les prestations qu'ils ont fournies ainsi que le temps que nous avons pu partager avec eux».

- *Carl Janser-Arnold*;
Gersau, décédé le 6 février 2010
- *Reinhard Brunner*;
Berne, décédé le 7 mars 2010
- *Jean-Claude Suter*;
Moudon, décédé le 14 mars 2010
- *Walter Winistörfer-Gerber*;
Winistorf, décédé le 5 juin 2010
- *Emilio Bachmann*;
Claro, décédé le 27 juin 2010
- *Hans Ulrich Graf*;
Bülach, décédé le 3 octobre 2010
- *Fausto Foppa*;
Vacallo, décédé le 5 décembre 2010
- *Franz Xaver Wunderlin*;
Stein, décédé le 10 décembre 2010

En mémoire des camarades défunts, l'assistance se lève et le Corps de musique de la ville d'Aarau accompagne les hommages rendus par un choral. La présidente remercie le Corps de musique d'Aarau pour son interprétation.

Souhais de bienvenue de M. Werner Häusermann, président de la Fédération sportive argovienne de tir

Au nom de la Fédération sportive argovienne de tir, M. W. Häusermann salue les invités et les délégués et leur souhaite la bienvenue à cette Assemblée des délégués.

«Nous sommes fiers de pouvoir organiser une assemblée de cette importance dans le canton d'Argovie et nombreux sont ceux qui se souviennent encore du magnifique cortège à travers la capitale de notre canton lors de la «Fédérale» l'an dernier.»

En prenant en compte le nombre de licences, notre Fédération sportive argovienne de tir (AGSV), est la troisième Société cantonale de tir de la FST.

On peut s'estimer heureux de posséder deux installations de tir faisant office de modèles, soit l'IT «Lostorf» à Buchs, où se déroulent les finales de la Coupe LZ et du CSGP 50m et où le Cadre national 300m s'entraîne très souvent, soit l'IT «Röti» à Möhlin, où se déroule régulièrement la finale de la Cible campagne au mois de septembre.

Le fait que cinq dames issues du canton d'Argovie font partie du Cadre de l'équipe nationale est le signe perceptible que l'AGSV possède à nouveau de véritables tireuses et tireurs de pointe, notamment à la distance de 300m.

La promotion de la Relève est également prise très au sérieux par la Fédération. Avec la carabine ou le pistolet à air comprimé, les plus jeunes sont initiés aux secrets du sport de tir. La voie choi-

sie nous a donné raison. Elle prouve que nous possédons à nouveau des talents pouvant prouver leur savoir-faire à l'échelon suisse.

L'AGSV est encore jeune! L'Assemblée des délégués a eu lieu à la fin du mois de mars. La création de la Fédération nouvelle mouture remonte à octobre 2004. À cette époque, quatre fédérations ont fusionné, notamment la Société cantonale argovienne de tir, la Fédération sportive argovienne de tir, l'Association argovienne des tireurs de match et la Sous-Fédération ouvrière argovienne des tireurs.

«Je crois pouvoir dire que la décision concernant la fusion mentionnée était juste et nous conforte chaque année davantage».

Die Schweizer Waffenpflege Nr.1

Im Einsatz für: Sport-, Jagd-, Militär-, Polizei-, Sammler-Waffen

- **Löst** – Pulver-, – Schwarzpulver-, – Tombak-, – Kupfer-, – Blei-, – Nickel-Rückstände
- **Schmiert**
- **Konserviert**

- ✗ KEIN AUSSTOSSEN
- ✗ KEIN VERHARZEN
- ✗ KEIN EMULGIEREN
- ✗ NEUTRAL GEGENÜBER HOLZ, KUNSTSTOFF UND LEDER
- ✗ KEIN AMMONIAK & SÄUREFREI
- ✗ KEIN SILIKON
- ✗ ANGENEHME DUFTNOTE

Im Einsatz bei:

Von Profis getestet:
Heckler & Koch, Glock, Walther Waffen



Erhältlich im guten Waffen-Fachhandel

www.brunox.com

Dans le canton d'Argovie, on n'a pas oublié les vétérans. Les associations telles que la «Fédération argovienne des tireurs vétérans» et de la «Confédération argovienne des vétérans tireurs sportifs» leur offre une «seconde patrie». En 2005, une convention a été conclue entre ces deux Fédérations pour régler les relations avec la Fédération argovienne sportive de tir et pour clairement fixer les droits et les obligations. «Avec ces déclarations, je ne prétends aucunement que nous sommes un canton modèle. Néanmoins, nous nous sommes donné des structures qui sont indispensables pour l'avenir.» Il est aussi vrai que la Fédération est d'abord là pour les tireuses et les tireurs et non l'inverse! Des obligations existent également envers la Fédération faitière et il convient de les assumer. L'un des objectifs est certainement le suivant : «Pour la FST, nous sommes en tout temps un partenaire fiable!»

M. W. Häusermann remercie une fois encore pour l'opportunité de rapprocher la Fédération cantonale de l'Assemblée. Il souhaite à tous une fructueuse Assemblée des délégués et espère que chacun gardera d'excellents souvenirs du canton d'Argovie ainsi que d'Aarau, sa pittoresque capitale.

Honneurs (1) aux athlètes et fonctionnaires méritants pour l'année 2010

Dans le cadre des cérémonies d'honneur annuelles, la présidente Dora Andres et le chef du Sport d'élite Urs Weibel honorent les sportifs de haut niveau et les fonctionnaires pour leurs prestations au cours de l'année 2010:

- *Annik Marguet* (Carabine Elite/ médaille de bronze 50m Carabine 3x20 et quote-place pour le CM à Munich)
- *Jasmin Mischler* (Carabine Juniors/

3^e rang 10m Carabine Youth Games Singapore)

- *Paddy Gloor* (Pistolet Elite/diverses places de pointe Coupe d'Europe 25m Pistolet)
- *Lukas Grunder* (Pistolet Juniors/deux fois 2^e place 10m Pistolet CE Meraker et CM Munich/sportif de la Relève de l'année 2010).
- *Martin Landis* (entraîneur national couronné de succès et durant de nombreuses années entraîneur national Fusil 300m).

M. Urs Weibel remercie ensuite le Conseiller fédéral Ueli Maurer pour le large soutien accordé par le DDPS tant au Sport militaire qu'au Sport d'élite. À ces remerciements, il associe Swiss Olympic, l'Association des donateurs, tous les sponsors et équipementiers. Dora Andres remercie l'Assemblée. Elle constate que Urs Weibel a dirigé le Centre de compétences Sport d'élite de manière très compétente. Il continuera à diriger le Centre de compétences jusqu'au 31 août 2011. Mme I. Michel, lui succédera et entrera en fonction le 1^{er} juillet 2011. Elle reprendra la direction et les responsabilités de M. Urs Weibel au terme d'une introduction de deux mois. Le Comité prendra officiellement congé de M. Urs Weibel lors de la prochaine Assemblée des délégués. Mme Dora Andres le remercie déjà aujourd'hui très chaleureusement pour son énorme engagement en faveur du Sport d'élite.

Honneurs à la meilleure Jeune tireuse de l'année 2010

Pour la première fois, l'Assemblée des délégués de la FST rend hommage aux meilleurs Jeunes tireuses/Jeunes tireurs de la Suisse. Mme Dora Andres prie Mme Natacha Burgener de monter sur la scène et donne la parole à M. D. Siegenthaler, chef de la Division Fusil

300m. Ce dernier procède à la distinction de Natascha Burgener qui en fournissant d'excellentes prestations a obtenu le meilleur résultat aux principaux programmes de tir tels que le Concours des Jeunes tireurs, le Tir fédéral en campagne et le Programme fédéral.

Salutations de M. Alex Hürzeler, Conseiller d'État du canton Argovie

«La tradition voudrait que les conférenciers commencent leur allocution en exprimant des remerciements. Je souhaite m'associer à cette tradition et vous remercie sincèrement pour l'invitation à participer à votre Assemblée des délégués, invitation que j'ai très volontiers honorée.» Je me réjouis que vous ayez choisi le canton d'Argovie pour le déroulement de votre Assemblée des délégués et je vous souhaite à tous une cordiale bienvenue à Aarau. *«Aussi, c'est avec plaisir que je vous transmets les salutations du gouvernement argovien.»*

Si la capitale de notre canton a été choisie comme lieu pour votre Assemblée des délégués, vous avez certainement aussi remarqué qu'il ne s'agit pas d'une grande ville. Du point de vue démographique, le canton d'Argovie est le quatrième canton, mais dont la plus grande ville – Wettingen – ne compte que 20'000 habitants. Il n'y a pas de centre proprement dit, comme c'est le cas dans les autres cantons. Le paysage argovien est davantage constitué par de petits villages et de petites villes. Nous nous trouvons dans un canton des régions, sans centre proprement dit, dans une sorte de Suisse miniature. Les onze districts sont peuplés de plus de 600'000 habitants. Cela en grande partie dû à la proximité de certaines parties du canton avec les grands centres urbains tels que Zurich, Berne, Bâle et Lucerne. Le canton d'Argovie est économiquement puissant et fortement caractérisé par les

PME. À part cela, le canton d'Argovie constitue également un site militaire important. Il est le berceau du tir en Suisse: «À Aarau, simultanément avec la Fête fédérale de tir, la Société suisse des carabiniers fut fondée en 1824 laquelle est devenue, il y a une dizaine d'années, la Fédération sportive suisse de tir.» Nous sommes donc revenus au «berceau» du tir suisse. Le monument des tireurs sis dans la cour de la caserne non loin d'ici tente de le rappeler. Il s'agissait d'un cadeau que la Société suisse des carabiniers avait offert à la ville d'Aarau en 1924, à l'occasion du centenaire de la Société commémoré simultanément avec le déroulement de la Fête fédérale de tir.

À Aarau a commencé, il y a 180 ans, l'histoire couronnée de succès de la Fédération sportive suisse de tir laquelle est devenue l'une des plus grandes fédérations sportives de notre pays, dont il faisait également partie en tant que tireur membre de la Société de tir d'Oeschgen. «Nous avons tous eu l'occasion de faire revivre ce glorieux passé couronné de succès.» Le Conseiller d'Etat Hürzeler remercie toutes les personnes impliquées, mais en particulier le président du CO et ancien Conseiller d'Etat Ernst Hasler pour son formidable engagement! «C'était une fête qui restera longtemps gravée dans nos mémoires». Une fois de plus, la fête a démontré que la tradition des tireurs avec toutes ses valeurs est très fortement ancrée. Le non très clair du 13 février dernier à l'initiative sur les armes a mis en évidence cet ancrage. Le résultat est un oui clair à une conception libérale de l'Etat et une nette reconnaissance du principe de la responsabilité propre et de la liberté. En dernier lieu, cela constitue une confirmation du système de milice comme trait caractéristique de la démocratie directe et l'armée. Tout cela se manifeste au sein des Sociétés de tir. Cela a peut-être aussi permis de maintenir si longtemps la tradition du bénévolat au sein de nos

Sociétés de tir, malgré un environnement social qui a fortement évolué. Officiellement, l'année 2011 est consacrée au travail bénévole. Il convient de rappeler sa valeur à la conscience publique. On n'exagère pas si l'on dit que sans le bénévolat, l'ensemble du Sport de tir suisse ne serait tout simplement pas possible.

Certes, l'environnement social s'est profondément modifié au cours des dernières décennies. Souvent, on se plaint qu'il est difficile de trouver une bonne relève, notamment pour les fonctions au sein des comités. Mais, il ne sert à rien de se plaindre. Il faut mettre la main à la pâte et aller de l'avant tout en considérant le défi comme une chance, cela doit être notre devise! Le Conseiller d'Etat Hürzeler est convaincu que le Sport de tir restera malgré les mauvaises langues un pilier solide du sport suisse. La Confédération l'a officiellement reconnu l'an dernier en intégrant le Sport de tir en tant que membre à part entière au programme «Jeunesse+Sport» et de se trouver à pied d'égalité avec d'autres catégories de sport. Dans le cadre du sport scolaire libre, le canton d'Argovie soutient les cours de tir depuis un certain temps déjà. Ainsi, les autorités font également beaucoup pour le Sport de tir. Le Conseiller d'Etat Alex Hürzeler remercie pour l'attention qui lui a été accordée et souhaite à tous un «bon tir» et une Assemblée des délégués couronnée de succès.

Objets statutaires

L'Assemblée des délégués doit correspondre aux dispositions des Statuts en vigueur de la FST. Mme Dora Andres renvoie aux articles 12 à 19 des Statuts.

Les droits de représentation ont été publiés dans le Rapport annuel 2010

et l'Organe de publication officiel 01/11; aucune opposition n'a été enregistrée. La date du déroulement de l'AD correspond aux prescriptions statutaires; l'invitation a été effectuée dans le délai d'un mois conformément aux exigences fixées par les Statuts et par invitation directe des Sociétés cantonales de tir (SCT) et des Sous-Fédérations (SF) ainsi que de tous les autres ayants droit au vote et par publication dans l'Organe de publication officiel «TirSuisse». Les ayants droit doivent tous être en possession de la carte de vote.

En tout 284 délégués ayants droit au vote et 112 invités ainsi que 23 cadres de la FST sont présents; la majorité absolue s'élève à 143 voix.

Daniel Siegenthaler et Paul Röthlisberger constituent le Bureau électoral et de vote. Ce dernier est appelé à surveiller les votes et les élections et assure en collaboration avec les scrutateurs le décompte des scrutins ouverts ou secrets. D. Siegenthaler désigne les scrutateurs et les remplaçants. Aucune opposition concernant les scrutateurs ou leurs remplaçants n'est enregistrée. La parole au sujet des droits de vote et le déroulement de l'Assemblée des délégués n'est pas demandée.

Mme Dora Andres déclare ouverte la 10^e Assemblée ordinaire des délégués et donne connaissance de l'ordre du jour. La parole au sujet de l'ordre du jour n'est pas demandée.

1. Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués du 24 avril 2010 à Landquart

Le procès-verbal de la 9^e Assemblée ordinaire des délégués du 24 avril 2010 à Landquart a été publié aux pages 23 à 32 du Rapport annuel 2010 de la

FST et publié le 15 mai 2010 conformément aux Statuts dans les colonnes de l'Organe de publication officiel «TirSuisse», no 9. La parole au sujet du procès-verbal n'est pas demandée.

Décision: Le procès-verbal de l'AD 2011 est approuvé avec remerciements à ses auteurs.

2. Rapport annuel 2010

La présidente donne une brève introduction sur le thème des synergies à exploiter. Ce thème doit être la devise pour l'année 2011.

«L'année 2010 était celle des changements. Jusqu'au mois de juillet, nous n'avions pas de directeur et d'autres changements sont également intervenus au sein du Secrétariat général. Le 1^{er} août 2010, M. Patrick Nyfeler, le nouveau directeur, est entré en fonction. Il n'a pas eu le temps de suivre une longue introduction. Du fait que le budget 2010 avait été établi sur des bases trop enthousiastes et que les exigences de Swiss Sport GAAP n'étaient pas entièrement respectées, le Comité s'est adjoint une collaboration externe pour structurer les comptes 2009 et 2010 conformément aux exigences de Swiss Sport GAAP. Le budget 2010 alors approuvé ne peut donc plus être comparé avec les comptes annuels. Les présidents avaient été informés lors de la Conférence des présidents et aujourd'hui également, nous nous efforçons de poursuivre cette information afin que la clôture du budget et des comptes soit compréhensible. L'année 2010 a exigé beaucoup d'énergie et de persévérance de la part du Comité, des collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat général ainsi que des fonctionnaires de la FST. Mais, à part cela, nous pouvons également nous rappeler quelques points culminants. La Fête fédérale de tir 2010 dans le canton d'Argovie,

par exemple, qui a mobilisé plus de 42'000 tireuses et tireurs. En été 2010 a eu lieu le 50^e Championnat du monde ISSF du Sport de tir à Munich, lors duquel les athlètes suisses ont obtenu d'excellents résultats. Le 24 avril 2010, au Château de Lenzbourg, l'Aide sportive suisse a pour la première fois distingué un jeune talent comme meilleur athlète de la Relève de l'année 2009 en la personne de Lukas Grunder. Dans le domaine de la promotion de la Relève, les chiffres nous semblent être favorables et les premiers sites labels ont été attribués. Mais l'accent principal de l'année 2010 était focalisé sur la lutte contre l'initiative sur les armes. Le 4 janvier le départ avait été donné et jusqu'au 13 février les efforts n'ont pas été relâchés. Les premiers sondages avec 52 % de oui contre 39 % de non et 9 % d'indécis n'étaient pas très encourageants! Le deuxième sondage au début du mois de février était déjà plus favorable et prévoyait 47 % de oui contre 45 % de non et 8 % d'indécis! Le 13 février, le résultat était clair et le non l'a emporté avec 56,3 % des suffrages. En moins de 6 semaines, nous avons réussi à remonter un retard de 17,3 %. C'est une énorme prestation. L'analyse de la votation effectuée par l'institut de sondage a démontré que ce magnifique résultat est dû aux tireuses et tireurs, c'est-à-dire à vous, mesdames et messieurs, et de tous ceux qui nous sont soutenus. Nous avons également pu démontrer que nous représentons réellement une force dans ce pays et que nous avons réussi à faire bouger les choses. Mais dès qu'on a obtenu un résultat, il ne faut pas baisser les bras et continuer à le défendre. Nous devons rester sur nos gardes, car, cela justifie aussi l'existence de l'Association contre l'initiative sur les armes. Lors de son assemblée le 16 mars, l'Association a décidé de ne pas voter la dissolution et de poursuivre son activité en organisant une assemblée ordinaire dans le cou-

rant de l'automne et en adaptant son nom. Le décompte de la campagne a été bouclé avec un léger bénéfice. Tant que l'Association existe, cet argent restera dans la caisse. Je souhaite aujourd'hui remercier tous celles et ceux qui nous ont apporté leur soutien financier. Nous avons reçu de nombreux dons et les membres de l'AIT nous ont soutenus avec beaucoup de ferveur. Je remercie également les Comités cantonaux, les SCT et les SF, les sociétés et tout un chacun pour leur précieux soutien.»

En relation avec la campagne contre l'initiative sur les armes, son directeur, H.-P. Wüthrich et son assistante, Mme Margrit Wehinger, ont été honorés pour l'extraordinaire engagement dont ils ont fait preuve.

«Hier, les présidents ont siégé de 10h00 et jusqu'à 15h00. Je souhaite vous communiquer les décisions suivantes. Lors de l'AD 2009 à Landquart, nous avons procédé à la révision des Statuts. Nous avons alors décidé de ne pas faire mention dans les Statuts si les tirs historiques doivent être soumis ou non à l'obligation de la licence, mais que, si cette exception était accordée, elle devait être réglée dans les Règles pour le tir sportif (RTSp). Le Comité a maintenant soumis ces modifications aux présidents qui ont refusé de libérer les tirs historiques de l'obligation de la licence.

La proposition de la Conférence régionale des présidents de la Suisse orientale de supprimer les listes de classements des Sociétés de tir et d'établir exclusivement des listes de classements individuels lors du Tir fédéral en campagne a été approuvée. Dès 2012, il n'y aura donc plus de listes de classements des Sociétés de tir.

Le Plan de tir pour la prochaine Fête fédérale de tir des Jeunes qui se déroulera du 29 juin au 1^{er} juillet et du 6 au 8 juillet 2012 dans le canton de Glaris

a été approuvé. La Fête fédérale de tir des Jeunes 2014 aura elle lieu dans le canton de Berne (régions Oberaargau-Seeland).

Les présidents ont également approuvé la proposition du BSSV d'intégrer le tir de précision au programme des Services d'instruction à la troupe. De plus, la FST a également acquis, en plus d'Helsana et Faude & Huguenin, l'institution bancaire Cornercard comme sponsor d'or.

Décision: Le Rapport annuel est approuvé.

Honneurs

Mme Dora Andres communique que les cérémonies d'honneur seront effectuées en plusieurs étapes lors de cette AD. Vu le nombre de membres proposés à une distinction, elle demande de la compréhension si les cérémonies sont courtes. M. Daniel Siegenthaler commence avec la première étape et alloue aux personnes suivantes la médaille d'or:

- Colonel EMG Peter Trauffer, 1996–2010, officier fédéral de tir, 9^e arrondissement
- Major Willy Pfund, 1987–2010, officier fédéral de tir, 11^e arrondissement
- Colonel Beat Betschart, 2002–2010, officier fédéral de tir, 16^e arrondissement
- Colonel Jean-François Gnaegi, 1999–2010, officier fédéral de tir, 22^e arrondissement
- Major Franz Stalder, 1997–2010, officier fédéral de tir, 23^e arrondissement

Le Comité alloue la médaille d'or aux Officiers fédéraux de tir méritant qui constituent un maillon important entre le DDPS et les Sociétés de tir. Pour l'assemblée d'aujourd'hui est excusé et honoré in absentia:

- Colonel Gilbert Crettaz, 1988–2010, officier fédéral de tir, 3^e arrondissement

3. Comptes annuels 2010

3.1 Fédération sportive suisse de tir: approbation

Mme Dora Andres communique que les comptes annuels de la Fédération ainsi que le Rapport de la CG se trouvent aux pages 1 à 12 de la brochure éditée. Pour expliquer les comptes annuels, elle donne la parole à M. Luca Filippini.

M. Luca Filippini relève que diverses adaptations ont été effectuées pour l'année 2010 (Swiss Sport GAAP) afin de rendre les finances de la FST plus transparentes. La nouvelle présentation a conduit de façon interne et externe à des interprétations erronées. Notamment, les nouvelles directives concernant la structure des comptes ont fait que ces derniers ne sont plus comparables avec ceux de l'année précédente. Ces faits ont été discutés lors de la CP extraordinaire des présidents, de la Journée de travail des responsables des finances et lors de la CP 1/11. Il est d'avis que les points ouverts ont ainsi été résolus. L. Filippini détaille les comptes annuels au moyen d'une présentation électronique.

Le réviseur en chef André Francis Cattin renonce à prendre la parole. La révision a donné un résultat positif. La parole au sujet des comptes annuels n'est pas demandée.

Décision: Les comptes annuels de la FST sont approuvés par 208 voix contre 13 et décharge est donné aux responsables.

3.2 Fondations «Foyer des Tireurs» et «Musée suisse du tir»: prise de connaissance «Foyer des Tireurs»

Mme Dora Andres donne la parole à M. Luca Filippini:

Les comptes annuels de la Fondation «Foyer des tireurs» et le rapport établi par l'organe de contrôle se trouvent aux pages 13 et 14 des comptes annuels de la Fédération. L. Filippini commente brièvement les comptes de la fondation.

Mme Dora Andres relève que M. Luca Filippini est entré en 2011 comme membre du Conseil de fondation pour la remplacer au sein de cet organe. L'organe de contrôle externe n'a pas d'objections à formuler quant aux comptes annuels de la fondation. La parole au sujet des comptes annuels de la fondation n'est pas demandée. Mme Dora Andres informe que M. Ueli Fässler a dû s'excuser pour la présente Assemblée, mais qu'il avait participé à la CP.

Décision: On prend acte du résultat des comptes annuels 2010 de la fondation.

«Musée suisse du tir»

Les comptes annuels de la Fondation «Musée suisse du tir» se trouvent aux pages 15 et 16 du Rapport annuel de la FST. La parole au sujet des comptes de la fondation «Musée suisse de tir» n'est pas demandée.

Décision: On prend acte du résultat ces comptes annuels 2010 de la fondation.

Mme Dora Andres remercie le Conseil de fondation et la directrice du Musée, Mme Cornelia Weber, pour ses efforts et son précieux engagement.

Conférencier invité M. le Conseiller fédéral Ueli Maurer, chef DDPS

M. Ueli Maurer salue la présidente, les invitées ainsi que les tireuses et les tireurs présents. «*Cette année, je vais participer au Tir fédéral en campagne dans l'Oberland bernois*», bien qu'il n'est pas un bon tireur, mais qu'il aime tirer.

«*WWW – Waffenschutzinitiative (initiative sur les armes), Werte (valeurs) und Weitsicht (prévoyance)*».

L'initiative sur les armes: il se dit très soulagé depuis le 13 février 2011, mais qu'il a toujours cru que l'on pouvait gagner la lutte contre cette initiative, bien qu'il ne soit pas très à l'aise, notamment après les premiers sondages qui n'étaient pas très favorables. Mais le résultat final était très clair et les analyses ultérieures ont démontré que ce sont finalement les tireuses et les tireurs, les Sociétés cantonales et les Sociétés de tir qui ont remporté cette votation. Cela démontre aussi leur importance et les efforts qu'ils ont fournis. Il était très important pour le tir en général et le Sport de tir en particulier ainsi que pour notre pays tout entier d'avoir remporté cette votation. M. Le Conseiller fédéral Ueli Maurer remercie très chaleureusement pour l'engagement qui a été fourni dans le cadre de cette votation.

Valeurs: «*L'initiative sur les armes a mis en péril les valeurs de notre pays*» La tradition du tir constitue une valeur fondamentale pour notre pays. On demande finalement aux militaires de sacrifier leur vie pour notre pays en cas de danger. Si l'État exige cela des militaires, alors il n'est pas compréhensible si le même État ne fait pas confiance aux militaires pour faire un usage responsable de leur arme. L'équilibre a finalement été rétabli avec le refus de l'initiative sur les armes. C'est cela le système des valeurs de notre État, de notre système de milice, c'est-à-dire de s'engager

pour la collectivité. Cette initiative n'était donc pas seulement capitale pour la tradition du tir ou le tir en général, mais aussi pour notre pays. Avec le refus de l'initiative sur les armes, nous avons prouvé l'interaction entre le citoyen et le militaire. L'évolution aurait pris un envol dangereux si cette votation avait été perdue.

Prévoyance: La prévoyance est importante pour l'avenir. Le sport de tir est continuellement en mouvement. Aucun sport n'a connu une évolution comme le sport de tir. Cette activité sportive est moderne et doit encore évoluer si l'on veut maintenir le contact avec les meilleurs tireurs au plan international. La Suisse, le pays traditionnel des tireurs y est obligé d'assurer le contact avec l'élite mondiale. Sur la base des traditions et des valeurs, une évolution continue est indispensable pour ne pas perdre le contact. Les fêtes de tir le mettent en évidence. Même le tireur «moyen» y participe avec des lunettes complexes et un habillement compliqué, composé d'une veste, d'un pantalon et des gants de tir. Cela montre, de quelle manière le sport de tir a évolué. La Fédération sportive suisse de tir remplit également une fonction importante envers l'État. Avec l'organisation du Tir obligatoire, elle fournit une contribution importante à la formation de l'armée de milice. L'évolution continue et certaines réductions a pour conséquences de parfois ébranler les fondements du tir. Mais, de son point de vue, il est clair qu'on va maintenir le Tir obligatoire afin de garantir également à l'avenir la collaboration entre la Fédération et l'État. Il espère que le sport de tir restera un sport populaire La cérémonie d'honneur est effectuée par le vice-président de la FST, M. Andreas von Känel. MM. Hans-Rudolf Alder et Robert Bayard sont hélas pas personnellement présents. Dès lors, le présent leur sera remis ultérieurement. La médaille d'honneur est remise à M. Paul Tornare et à Mme Ursula

Maria Hug, M. A. von Känel remercie chaleureusement les quatre personnes distinguées pour les importants engagements au cours de nombreuses années et la bonne collaboration.

Il les remercie également d'avoir assumé des responsabilités au sein du Sport de tir et leur remet, sous les applaudissements de l'assistance, un bouquet de fleurs.

4. Budget pur l'année 2011: approbation

Mme Dora Andres donne la parole à M. Luca Filippini.

4.1 Situation financière 2011–2013: information

M. Luca Filippini relève que la collaboration est indispensable pour l'avenir. On ne peut pas continuer de cette manière. Il remarque que le plan financier présenté lors de la CP 1/11 n'était qu'un premier projet et qu'il ne s'agissait que d'un document de travail. Le but du plan financier est de montrer l'évolution de la situation, si aucune mesure n'était prise. Pour résoudre cette tâche, la Conférence des présidents a institué un groupe de travail. Ce dernier a pour mission d'élaborer pour l'année prochaine un nouveau modèle de cotisation et de le présenter à l'AD 2012.

4.2 Budget 2011: approbation

En accord avec le chef du Sport d'élite, le crédit-cadre figurant au budget 2011 a été réduit de CHF 100'000.– et CHF 150'000.– pour le budget 2012. Il faut économiser où cela est possible et en même temps assurer les recettes de la Fédération. La dernière version du budget 2011 est présentée aux délégués.

Luca Filippini souligne qu'il s'agit de chiffres nets. Mais à l'avenir, on allait travailler selon le principe des chiffres bruts. Le chiffre de –CHF 602'330.– n'est pas très plaisant. Mais lors de la Conférence extraordinaire des présidents et grâce au feed-back des présidents, le budget a été retravaillé et des économies ont été faites là où cela était possible. Ainsi, le budget initial a été amélioré d'un tiers. Ce budget est réaliste et opérationnel, avant les prélèvements de fonds et la contribution d'exploitation à la fondation. À l'avenir, promet-il, tout sera mis en œuvre pour mieux établir les budgets.

M. Jakob Büchler, Président de la SCT SG demande la parole:

«Chaque navette spatiale doit tôt ou tard adapter sa trajectoire». Le budget et le plan financier qui a été discuté hier lors de la Conférence des présidents donnent quelques inquiétudes à la délégation saint-galloise. Cette dernière met en question le budget 2011. Mais malgré cela, on veut participer aux travaux du groupe de travail. On souhaite que des chiffres noirs soient à nouveau présentés dans deux ans. Des finances saines sont le fondement de l'avenir de la Fédération. À lui seul, le modèle de cotisation ne suffira pas à améliorer le budget. Il faut également être prêt à accepter des économies douloureuses. «Nous y participons, mais nous avons de la peine avec ce budget». Ce sont finalement les cantons qui doivent passer la balle aux ST. Jakob Büchler remercie l'Assemblée pour l'attention qu'elle lui a accordée. Mme Dora Andres remercie à son tour M. Büchler pour son intervention.

Décision: Le budget 2011 est approuvé par 244 contre 15 voix et 6 abstentions.

5. Cotisation unique et taxes de licence pour l'année 2012: approbation

Mme Dora Andres renvoie à la proposition du Comité qui a été jointe à la documentation de la séance. Le Comité propose à l'Assemblée des délégués de maintenir inchangées la cotisation unique et les taxes de licence pour l'année 2012. Pour l'année prochaine, les cotisations suivantes sont valables:

- Cotisation unique par Société de tir: CHF 200.–
- Taxe de licence pour l'Elite: CHF 18.–
- Taxe de licences pour les U20: CHF 12.–

La parole au sujet des cotisations 2012 pas demandée.

Décision: La cotisation unique de CHF 200.– par Société de tir et les taxes de licence dégressives de CHF 18.– (Elite) et de CHF 12.– (U20) sont approuvées.

Salutations de M. Ernst Hasler, président du CO FFT 2010 Aarau et Région

M. Ernst Hasler salue les représentants politiques et les membres de la FST. «Même si nous n'avons pas atteint le nombre de participants escompté, nous pouvons jeter avec satisfaction et gratitude un regard sur la Fête fédérale de tir 2010 Aarau et Région». Comme cela semble se présenter, nous allons obtenir de justesse un touché dans le noir. On est fiers et reconnaissants de pouvoir transmettre le message de bienvenue ici à Aarau, sur le site même de la fondation de la Société suisse des carabiniers. À l'endroit où, il y a 200 ans, les premiers arbres de la liberté furent érigés dans notre pays. Un État moderne et libéral a été créé et constitue encore de notre jour les fondements de notre pays. Cette base sert de fondement à notre système de milice, à la création de nos sociétés et à leur évolu-

tion. Comme à Aarau il y a à peine une année, les Fêtes fédérales de tir sont toujours des manifestations particulières dans la vie de nos sociétés. Comme l'a décrit jadis Gottfried Keller dans son «Fähnlein der sieben Aufrechten» on le vit aussi ici aujourd'hui. On soigne la tradition et la camaraderie et on fournit de prestations de pointe avec beaucoup d'enthousiasme, motivation et savoir-faire. Par beau temps, l'ambiance conviviale sur la terrasse du restaurant bordé d'un étang a invité à la flânerie. Un événement inoubliable pour les participants et les visiteurs. Typiquement suisse. Comme représenté sur les couronnes et les distinctions, le Sport de tir nous unit et fait partie de notre identité. «Le 13 février également, l'enjeu était plus important que les arguments fallacieux; il s'agissait de défendre les traditions et les valeurs.» Après ce scrutin, on peut à nouveau se réjouir de participer à la Fête fédérale de tir qui se déroulera dans le canton de Valais.

Sur la base du feed-back, le CO peut conclure que la région Aarau a réussi à créer, avec le concours de nombreux bénévoles, les militaires et les membres de la protection civile, mais aussi des communes et du canton ainsi que les nombreux sponsors, d'excellentes conditions pour une telle manifestation. Des compétitions et un programme-cadre attrayants ont ainsi pu être réalisés. Avec la Fête fédérale de tir 2010, le canton d'Argovie a réalisé une nouvelle manifestation d'envergure nationale. M. Ernst Hasler remercie la présidente de la FST, les tireuses et les tireurs pour la confiance et le soutien accordés.

6. Élections

Élections au Comité

Mme Dora Andres informe qu'il n'y a pas d'élections à effectuer. Il est prévu

de renforcer le Comité d'une personne pour le compléter de 6 à 7 membres. Cette personne doit avoir des connaissances approfondies dans le domaine de la communication et du marketing. Les présidents ont été sollicités par écrit, mais, à ce jour, aucune proposition d'élection n'a été enregistrée.

Élection à la Commission de gestion et de contrôle

Depuis 2009, une vacance existe au sein de la Commission de contrôle de gestion. Là également, une proposition peut être déposée. La parole n'est pas demandée.

7. Nomination de membres d'honneur

Mme Dora Andres propose à l'Assemblée des délégués d'approuver la nomination des personnes suivantes comme membres d'honneur:

Hans Sameli, Bürglen, Thurgovie

Hans Sameli est un fin connaisseur du Sport de tir suisse. En 1983, Hans Sameli a été élu au comité central de la Fédération suisse des tireurs au revolver et au pistolet (FSTRP), auquel il a appartenu jusqu'en 1996. En 2000, au terme de 22 ans d'activité au sein du Comité (dont 12 ans en tant que vice-président et 10 ans en tant que président), il a été nommé membre d'honneur du SG Weinfelden. En tant que membre du Comité central de FSTRP, il a activement préparé la fusion de la Société suisse des tireurs sportifs et la Fédération ouvrière suisse de tir (FOST). Lors de l'Assemblée des délégués de la FST à Rapperswil SG en 1998, Hans Sameli a été élu au Comité de la FST. En tant que membre du Comité, il a pris la direction

de la Division Pistolet. De 1998 à 2010 et avec ses conseils avisés, Hans Sameli a toujours été disponible pour le bien de la Fédération. Avec ses immenses connaissances techniques, il a accompagné la fusion entre la FST/FSTRP/FOST en 2001. Lors de l'exposition Pêche – Chasse – Tir, Hans Sameli a assumé en toute sécurité à neuf reprises le parfait déroulement du tir public pour les élèves et les visiteurs de l'exposition. La place nous manque pour détailler et décrire toute sa carrière au sein du Sport de tir.

Décision: Hans Sameli est nommé membre d'honneur (avec des abstentions) par acclamation.

Walter Oesch, Lyss, Berne

Walter Oesch est certainement le fonctionnaire de tir le plus connu en Suisse. Si l'on se met à la recherche pour trouver dans le paysage des tireurs suisses un vieux routinier, on ne peut pas passer à côté de Walter Oesch. De 1967 à 1981, Walter Oesch a exercé la fonction de chef des Jeunes tireurs de l'Amt de Nidau. Il était actif en tant que chef de match des Matcheurs seelandais durant 10 ans de 1975 à 1985. De 1979 à 1995, Walter Oesch a également assumé la fonction d'entraîneur aux distances de 10/50/300m des tireurs Juniors du canton de Berne. Durant ses plus de 50 ans d'activités en tant que fonctionnaire à différentes fonctions du Sport de tir suisse, il a été nommé membre d'honneur de l'Amtsverband Nidau, des Matcheurs seelandais, de la Société cantonale bernoise de tir et de la Société de tir de Lyss. Dès 1986, Walter Oesch a fonctionné également comme chef du Match suisse debout S.S.S.V. et dès 1992 d'abord comme président du groupe de travail et de 2002 à 2011 comme chef de ressort du Championnat suisse. Walter est une personne

compétente, précise, toujours très aimable et très appréciée au sein de la Fédération sportive suisse de tir qui a fourni un énorme travail au sein de la FST. La Fédération exprime à Walter Oesch toute sa gratitude et lui souhaite les meilleurs vœux santé et de bonheur pour son avenir. Walter Oesch continuera à assumer la fonction de chef du ressort Technique de la Division Carabine 10/50m.

Décision: Walter Oesch est nommé membre d'honneur par acclamation.

Ueli Blaser, Langnau im Emmental, Berne

Avec son genre très posé, compétent et humain dans ses relations, Ueli Blaser est un fonctionnaire très apprécié au sein du Sport de tir suisse. De 1987 à 1996, Ueli Blaser était membre de la Commission Pistolet à air comprimé (CPAC) de la Fédération suisse des tireurs au revolver et au pistolet (FSTRP). En tant que chef de Concours des tirs d'élimination, il était un fin connaisseur et partenaire apprécié des tireuses et des tireurs qui ont eu la chance de le côtoyer. De 2007 à 2011, Ueli Blaser était actif en tant que chef technique de la Division Pistolet. Au terme d'une longue carrière de fonctionnaire au niveau de la société et de la Fédération, Ueli Blaser a été nommé membre d'honneur de la Société viennoise suisse de tir. L'an prochain, Ueli Blaser ne sera plus disponible pour la Fédération. La FST le remercie très chaleureusement pour les efforts qu'il a fournis tout au long de ces nombreuses années pour le bien du Sport de tir suisse et lui souhaite ses meilleurs vœux pour son avenir.

Décision: Ueli Blaser est nommé membre d'honneur par acclamation.

En reconnaissance de leur immense mérite, le vice-président A. von Känel remet aux trois nouveaux membres d'honneur le vitrail d'honneur de la Fédération.

Hans Sameli:

«Contre les attaques, on peut se défendre; contre les éloges, on est impuissant.» La distinction de membre d'honneur ne signifie pas seulement une rétribution pour le travail fourni, mais également l'honneur de pouvoir rester membre de la Fédération sportive suisse de tir. Il pose un regard sur son activité au sein de la Fédération, durant laquelle il a pu compter sur un soutien nombreux de la base. Sans cela, tout ce travail n'aurait pas été possible de la même manière. Il remercie pour l'honneur qui lui est accordé et témoigne de son attachement à tous.

Nomination de membres d'honneur (2^e partie)

Du point de vue du Sport de tir, l'année 2010 était une année exceptionnelle. La FFT 2010 est devenue, comme tout le monde l'a souhaité, une fête populaire très prisée et sans égale. Toute la communauté de tir a pu suivre une Fête fédérale de tir 2010 Aarau et Région très réussie, parfaitement organisée et avant tous sans aucun accident. Il n'est pas toujours évident que de nombreuses personnes se mettent à disposition pour organiser une manifestation de cette envergure. Sous la direction de Ernst Hasler et les deux vice-présidents, Martin Widmer et Josef Gugerli, le Comité d'organisation et ses groupes de travail ont fourni un excellent travail. Au nom de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs, il est de tradition de rendre honneur aux présidents et aux deux vice-présidents du CO. Ainsi, Mme Dora Andres remercie ces dirigeants au nom de la FST et propose

de les distinguer pour leur mérite tout en leur souhaitant les meilleurs vœux pour leur avenir. Elle propose à l'Assemblée des délégués de nommer comme membre d'honneur de la FST:

– *Ernst Hasler,*

président du CO FFT 2010

– *Martin Widmer,*

1^{er} vice-président du CO FFT 2010

– *Josef Gugerli,*

2^e vice-président du CO FFT 2010

Conformément aux Statuts, Mme Dora Andres soumet ces nominations à la discussion. Aucune opposition n'est manifestée. Par acclamation, les trois personnalités sont nommées membre d'honneur de la Fédération sportive suisse de tir et sont priées de monter sur la scène pour recevoir leur distinction.

Décision: Ernst Hasler, Martin Widmer et Josef Gugerli sont nommés membres d'honneur.

8. Informations

8.1 État d'avancement de la mise en œuvre du Concept de promotion de la Relève

Mme Ruth Siegenthaler, cheffe du service Formation et Promotion de la Relève, informe sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du concept de Promotion de la Relève (CPrR). Elle démontre la structure de cadre dans le domaine de la Promotion de la Relève. Les points centraux de cette structure sont constitués par les centres de performances (dits sites label) qui doivent voir le jour à différents endroits de la Suisse. Présentement, le premier site-label est construit à Teufen et entrera en fonction en automne 2011. Ce site sportif collabore très étroitement avec l'École de sport du pays d'Appenzell. R. Siegenthaler présente un programme

modèle avec les temps d'entraînement prévus et qui est accompagné par des entraîneurs de Juniors expérimentés. Un accompagnement médical, psychologique et psychothérapeutique est coordonné de manière individuelle avec l'horaire des cours. «Jusqu'à présent, 4 tireuses et tireurs au fusil et 2 au pistolet ont définitivement été admis au sein du site-label de Teufen. Mais la procédure d'inscription est encore en cours. Les critères d'admission sont entre autres constitués par les exigences d'une Talentcard régionale ou nationale. Les exigences minimales pour l'obtention d'une telle carte sont justifiées par le potentiel de réussite du test ESPIE au mois d'août.» Elle se réjouit de constater que la collaboration avec un deuxième site-label à Kerenzberg/Filzbach et avec l'École de sports de Netstal est déjà programmée. À d'autres endroits également des réflexions en vue de la création d'un site-label seraient menées. R. Siegenthaler souligne qu'elle se réjouit à chaque fois qu'elle reçoit des nouvelles et reste volontiers à disposition pour donner des informations à ce sujet.

8.2 Tune des tireurs: rapport intermédiaire

Lors de l'Assemblée des délégués 2008, à Berne, on avait approuvé l'introduction et l'utilisation de la Tune des tireurs de 2009 à 2011 pour le financement de la campagne contre l'initiative populaire «Pour la protection face à la violence des armes».

La présidente Dora Andres informe brièvement sur la manière dont cet argent a été utilisé. Le décompte final sera intégré au Rapport annuel 2011, vu que la Tune des tireurs est encaissée pour la troisième et dernière fois en 2011. C'est probablement avec un léger écart que le budget sera respecté.

8.3 Organe de publication officiel dès 2012

L'Assemblée est informée par M. Werner Kuratle, membre du Comité FST et responsable du projet «Nouvel organe de publication officiel dès 2012». Ce dernier sera édité en un format A4 (magazine) et à un tirage de 8x25'000 et 4x70'000 exemplaires. Pour le lancement de ce magazine en 2012, le système d'abonnement et le prix sont maintenus.

8.4 Assemblée des délégués 2012

L'Assemblée des délégués 2012 aura lieu le 28 avril 2012 à la Halle des expositions, à Delémont, dans le canton de Jura. Le Comité d'organisation a déjà été formé et tout le monde se réjouit de

vivre une attrayante Assemblée des délégués mise en œuvre par les collègues de la Suisse romande. La présidente utilise les paroles suivantes pour remercier les organisateurs de l'AD 2012: «Je remercie le président de la Fédération jurassienne de tir, en l'occurrence M. Ruedi Meier, tout comme ces collègues pour l'organisation de la prochaine Assemblée des délégués.»

9. Divers

Sous le point «Divers», la parole n'est pas demandée.

Au nom de l'assistance, la présidente Dora Andres remercie le Comité d'organisation de l'AD Aarau 2011 pour l'immense et l'excellent travail réalisé et remet au président du CO Ruedi Zinniker le fanion de la FST.

La présidente Dora Andres:

- remercie les sponsors et les donateurs pour leur généreux soutien et se réjouit de poursuivre cette collaboration,
- invite l'assistance à partager une agape et à participer à l'échange de réflexions au Foyer et dans la salle vis-à-vis. «Veuillez prendre plaisir à partager quelques heures dans une ambiance conviviale»,
- remercie les délégué(e)s pour le traitement rapide des objets soumis à l'AD et souhaite à toutes et à tous une saison de tir 2011 sans accident et un bon retour à domicile.
«Au revoir à Delémont l'an prochain.»

Fin de la séance: 13h07

Pour le procès-verbal:
P. NYFELER, DIRECTEUR FST



Gesellschaft für ein freiheitliches Waffenrecht
Société pour un droit libéral sur les armes
Società per un diritto liberale sulle armi

- Je veux devenir membre de **proTELL** pour une cotisation annuelle de Fr. 40.–
- Je soutiens **proTELL** par un don

proTELL Tel. 061 723 28 03
Secrétariat Fax 061 723 28 04
3000 Berne www.protell.ch
sekretariat@protell.ch

proTELL s'oppose à tout durcissement de notre loi sur les armes

proTELL s'engage en faveur de l'application correcte de la législation sur les armes

proTELL défend les intérêts de tous les propriétaires d'armes

Rejoignez-nous!

Nom: année:

Prénom:

Rue N°:

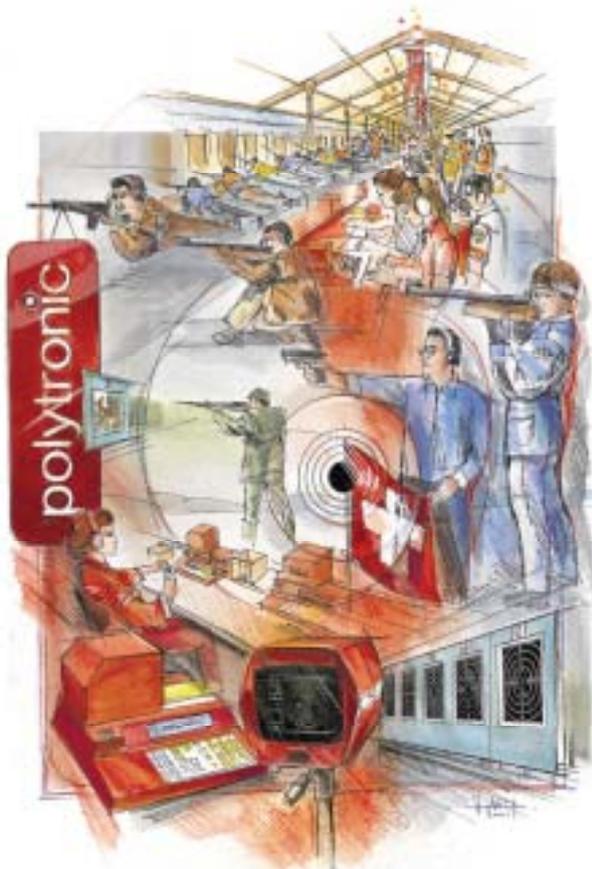
NP, lieu:

E-Mail:

Tél.:

Date:

Signature:



POLYTRONIC INTERNATIONAL AG

Pilatusstrasse 12
5630 Muri

Tél.: 056 675 99 11
Fax: 056 675 99 12
www.polytronic.ch



Musée suisse du tir Berne

Bernastrasse 5, 3005 Bern, Téléphone +41 (0)31 351 01 27, Téléfax +41 (0)31 351 08 04,
info@schuetzenmuseum.ch, www.schuetzenmuseum.ch

Collection

Ce musée est un aperçu sur le domaine du tir helvétique depuis la fondation de la Société suisse des carabiniers en 1824.

Il présente entre autres une collection complète des armes à feu depuis 1817, des trophées d'importance nationale et internationale, coupes et lithographies, ainsi que des gobelets, montres et médailles de tir.

Heures d'ouverture

Du mardi au samedi: 14h00 à 17h00, le dimanche: 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00,
le lundi: fermé, Entrée gratuite.

Présidents des Sociétés cantonales de tir, des Associations et des Fédérations et des Sous Fédérations avec les droits des représentation

Organisation	Président	Site	Droit de représentation	
			2011	2012
 AGSV Aargauer Schiesssportverband	Häusermann Werner	www.agsv.ch	17	16
 AIKSV Kantonalschützenverband Appenzell-Innerrhoden	Rusch Sepp	www.aiksv.ch	4	4
 KSV AR Kantonalschützenverein Appenzell-Ausserrhoden	Preisig Bruno	www.ksv-ar.ch	5	5
 BSSV Berner Schiesssportverband	Salzmann Werner	www.bssvbe.ch	33	31
 KSG BL Kantonalschützen- gesellschaft Baselland	Harisberger Walter	www.ksgbl.ch	9	9
 KSV BS Kantonal-Schützenverein Basel-Stadt	Haberthür Benjamin	www.ksv-bs.ch	4	4
 FKSV Freiburger Kantonalschützenverein	Vonlanthen Rudolf	www.sctf.ch	12	11
 ASGT Association sportive genevoise de tir	Kunz Otto	www.a-s-g-t.ch	5	6
 GL KSV Glarner Kantonalschützenverein	Lienhard Fredy	www.glarner-schuetzen.ch	5	5
 BSV Bündner Schiesssportverband	Suter Marcel	www.kbsv.ch	10	10
 FJT Fédération Jurassienne de Tir	Meier Ruedi	www.fjt.ch	5	5
 LKSV Luzerner Kantonalschützenverein	Dahinden Hans-Jörg	www.lksv.ch	11	10
 SNTS Neuchâtel Société Cantonale	Perrin Yvan	www.snts.org	5	5
 KSG NW Kantonalschützengesellschaft Nidwalden	Waser Paul	www.nw-ksg.ch	5	5

Organisation	Président	Site	Droit de représentation	
			2011	2012
 KSG OW Kantonale Schützengesellschaft Obwalden	Neiger Stephan	www.ksgow.ch	4	4
 SG KSV St. Gallischer Kantonalschützenverband	Büchler Jakob	www.sgksv.ch	12	12
 SH KSV Schaffhauser Kantonalschützenverband	Meier Martin	www.sh-schiessen.ch	6	5
 SOSV Solothurner Schiesssportverband	Hammer Heinz	www.sosv.ch	12	11
 SKSG Schwyzer Kantonal- Schützengesellschaft	Weber Markus	www.sksg.ch	7	7
 TKSv Thurgauer Kantonal- schützenverband	Müller Hubert	www.tksv.ch	11	11
 FTST Federazione Ticinese delle Societa di Tiro	Marzorini Oviedo	www.ftst.ch	6	6
 KSV UR Kantonalschützenverband Uri	Arnold Adrian	www.ksvu.ch	5	5
 SVC Société Vaudoise de Carabiniers	Haas Pierre-André	www.tir-vd.ch	11	11
 WSSV Walliser Schiesssport Verband	Fardel Pierre-André	www.wssv.ch	8	7
 ZKSV Zuger Kantonal- Schützenverband	Reichenbach Hansruedi	www.zugerksv.ch	5	5
 ZHSV Zürcher Schiesssportverband	Stähli Urs	www.zhsv.ch	21	20

Organisation	Président	Site	Droit de représentation	
			2011	2012
 SVBB Sportschützenverband beider Basel	Hüppi Beat	www.svbb.ch	4	4
 SFTS Société fribourgeoise des tireurs sportifs	vakant	www.sftsfssv.ch	5	5
 SSVL Sportschützen-Verband an der Linth	Egli Niklaus	www.ssvl.ch	4	4
 NSSV Nordschweizer Sportschützen-Verband	Weber Thomas	–	4	4
 OSPSV Ostschweizer Sportschützen-Verband	Schilliger Marcel	www.ospsv.ch	6	5
 SVTS Société vaudoise des tireurs sportifs	Decrausaz Gilbert	www.tir-vd.ch/svts/index.html	4	4
 ZSV Zentralschweizerischer Sportschützen-Verband	Achermann Walter	www.schiessen-zsv.ch	5	5

Droit de représentation AD 2012

Total Sociétés cantonales de tir et Sous-Fédérations	270	261
Total Sociétés suisses de tir à l'étranger	41	41
Total Membres d'honneur	99	98
Total Associations membres	20	20
Total Comité	6	6
Total		426

Nr. 2 // Februar 2012



TirSuisse
TiroSvizzera
TirSvizzer

Schiessen Schweiz

www.swissshooting.ch



**Das Monatsmagazin für
Freunde des Schiesssports.**

**Le mensuel pour
les amis du sport de tir.**

www.swissshooting.ch

Délais 2012

Objet	Délais	Remarques
Conférence des présidents 1/2012	27 avril	Delémont
Assemblées des délégués 2012 – USS Assurances – Fédération sportive suisse de tir	27 avril (soir) 28 avril (matin)	Delémont
Proposition de remise des médailles du mérite	31 mai	Sociétés de tir au secrétariat des SCT/SF
Annonce des Fêtes de tir, des Concours des sociétés et de match pour carabine et pistolet 10m par les SCT/SF à la FST	1 juin	CR Tirs libres Pistolet Adolf Fuchs Schötzhüsli, 9108 Gonten afuchs@bluewin.ch
Proposition de remise des médailles du mérite par les SCT/SF à la FST	31 août	Secrétariat général FST
Décompte et rapport sur les Concours individuels 300/25/50m	30 septembre	Chef de concours CI-300/50/25m Thomas Scherer Wilenstrasse 128, 8832 Wilen scherer@webforce.ch
Versement des taxes de Concours individuels 300/25/50m	30 septembre	Secrétariat général FST
Proposition de remise des distinctions pour les tireurs sportifs par les SCT/SF à la FST	1 ^{er} octobre	Henri Deutsch 59, Rue de la Prulay 1217 Meyrin deutsch.h@bluewin.ch
Annonce des distinctions pour les moniteurs JT par les SCT à la FST	1 ^{er} octobre	Secrétariat général FST
Conférence des présidents 2/2012	26 octobre	Haus des Sports, Ittigen
Liste des distinctions de la maîtrise en campagne par les SCT à la FST	31 octobre	Secrétariat général FST
Annonce des Fêtes de tir, des Concours des sociétés et de match pour carabine 50m, fusil 300m et pistolet 25/50m par les SCT/SF à la FST	1 ^{er} novembre	CR Tirs libres Pistolet Adolf Fuchs
Séance technique: moniteurs JT	20 octobre	Sur invitation
Séance technique: Service Formation/Relève	24 novembre	Sur invitation
Liste des mentions pour les exercices fédéraux obligatoires par les SCT à la FST	30 novembre	Secrétariat général FST
Décompte de toutes les Fêtes de tir, de tous les Concours des sociétés et de match à toutes les distances (fusil, carabine et pistolet) par les SCT/FS à la FST	30 novembre	CR Tirs libres, Fusil 300m Hans Ulrich Wildeisen Weinbergstr. 17, 5000 Aarau hu.wildeisen@bluewin.ch
Versement des taxes de toutes les Fêtes de tir, de tous les Concours des sociétés et de match à toutes les distances (fusil, carabine et pistolet) par les SCT/SF à la FST	30 novembre	Secrétariat général FST
Encasement: 2 ^{eme} facture des prestations de la Fédération aux SCT/SF	30 novembre	Secrétariat général FST



Un rêve devenu réalité!

Nettoyez votre canon sans brosse.

Visitez www.blum-waffen.ch/paulclean

Ambühl GmbH

AUSZEICHNUNGEN



Vitraux

Gravures

Médailles

Articles en étain

Insignes de couronne

Tel: 071 911 10 22
Fax: 071 911 11 60
Mob: 079 601 09 90

Murgtalstrasse 20, 9542 Münchwilen
www.auszeichnungen.ch
h.ambuehl@auszeichnungen.ch



Éditeur:

Fédération sportive suisse de tir FST
Lidostrasse 6, 6006 Lucerne
Tél.: 041 370 82 06
Fax: 041 370 57 17
info@swissshooting.ch
www.fst-ssv.ch

Maquette / Impression:

KROMER PRINT AG
Lenzbourg

Tirage:

2900 allemand
900 français

2012

10 ans
Brünig Indoor



Brünig Indoor

Centre sportif de tir

souterrain – unique au monde

Nos événements de l'année jubilaire

février à octobre	Scoring spécial et Scoring Junior
14 avril	Brünig Indoor Cup
1er – 13 mai	Semaines des chasseurs
6 juin	Assemblée Générale du jubilé
16 juin	Biathlon souterrain, sur neige
24 – 25 août	24 heures de tir
20 octobre	Final Shooting-Masters 25 m 50 m 300 m
27 octobre	soirée Western
10 novembre	Exposition Sport Trend
10 novembre	1. Lungerer, tir du soir
17 novembre	Match «le passé et le présent»
17 novembre	Résultat Scoring spécial

Mediensponsor

ONZ  Obwalden und
Nidwalden Zeitung

Brünig Indoor · Walchstrasse 30 · 6078 Lungern

www.brueinigindoor.ch

